

RÉGION DE LA BOUCLE DU
MOUHOUN

PROVINCE DU MOUHOUN

COMMUNE RURALE DE SAFANE



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

RAPPORT DE DIAGNOSTIC POUR :

L'ÉLABORATION DU PLAN COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT (PCD) 2020-2024 DE LA COMMUNE DE SAFANE, PROVINCE DU MOUHOUN, RÉGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

Réalisé par la Commune Rurale de Safané,
avec l'appui financier de :

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

.....
PROJET D'APPUI A LA PARTICIPATION CITOYENNE A LA DECENTRALISATION ET AU
DEVELOPPEMENT LOCAL (PAPCIDeL)



et l' Appui Technique de :



TUUSI – Services et Développement

– Etudes – Conseil – Réalisations – Marketing –

N° RC : BF OUA2001 A333, N° IFU : 00015321 T

09 BP 600, Ouagadougou 09, Tél. : 70 22 70 81 / 76 28 84 74, E Mail: tsd_img@yahoo.fr, Burkina Faso

Septembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES	5
LISTE DES TABLEAUX.....	4
LISTE DES CARTES	5
INTRODUCTION.....	7
I. CARACTÉRISTIQUES BIO-PHYSIQUES	9
1.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE.....	9
1.1.1. Situation géographique	9
1.1.2. Organisation administrative	10
1.2. MILIEU PHYSIQUE	13
1.2.1. Le relief.....	13
1.2.2. Le Climat	13
1.2.3. Les sols.....	14
1.2.4. La végétation.....	14
1.2.5. La faune	15
1.2.6. L'hydrographie	15
1.2.7. Occupation spatiale	15
II. CARACTÉRISTIQUES DEMOGRAPHIQUES	17
2.1. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	17
2.1.1. Caractéristiques de la population	17
2.1.2. Projection de la population jusqu'en 2025.....	18
2.1.3. Langues parlées, ethnies, religion et mouvement de la population	19
2.2. ORGANISATION SOCIALE ET GESTION FONCIERE.....	20
2.3. PLACE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ.....	21
III. SECTEURS SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE SAFANE	22
3.1. L'ÉDUCATION	22
3.1.1. Éducation préscolaire.....	22
3.1.2. Éducation primaire.....	23
3.1.3. Alphabétisation	27
3.1.4. Enseignement post primaire et secondaire.....	28
3.2. SECTEUR DE LA SANTÉ.....	31
3.2.1. Les effectifs des agents de santé	31

3.2.2. Les infrastructures de santé.....	32
3.2.3. Les principales maladies objets de consultation dans les centres de santé.....	34
3.2. EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT	37
3.2.1. L'état des infrastructures en eau potable.....	37
3.2.2. Assainissement.....	38
3.3. HABITAT ET URBANISME	40
3.3.1. L'habitat.....	40
3.3.2. L'urbanisation.	40
IV. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES.....	41
4.1. L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	41
4.1.1. Équipements de productions agricoles.....	41
4.1.2. Terres agricoles	41
4.1.3. La production agricole dans la commune	42
4.1.4. Le Bilan céréalier	44
4.1.5. Le potentiel des bas-fonds.....	44
4.2. ELEVAGE ET RESSOURCES HALIEUTIQUES	45
4.2.1. L'effectif du cheptel.....	45
4.2.2. Les infrastructures d'élevage dans la commune	46
4.3. LA CHASSE ET L'EXPLOITATION FORESTIERE	48
4.4. L'ARTISANAT.....	50
4.5. LE COMMERCE	51
4.6. LES TRANSPORTS ET LA COMMUNICATION	52
4.7. L'ÉNERGIE	52
4.8. LE TOURISME, L'HOTELLERIE, SPORT ET LOISIR	53
V. GOUVERNANCE LOCALE ET PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT	55
5.1. L'INSTITUTION COMMUNALE	55
5.1.1. Conseil municipal	55
5.1.2. L'administration communale	55
5.1.3. La concertation communale.....	55
5.1.4. Les ressources financières de la commune	56
5.1.3.1. Le Budget communal	56
5.1.3.2. La fiscalité	56
5.2. LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....	57
5.2.1. Les structures techniques déconcentrées de l'État.....	57

5.2.2. Les projets/programmes et ONG	58
3.2.3. La coopération décentralisée.....	59
3.2.4. Les associations et groupements	59
VI. BILAN DE RÉALISATION DU PCD ECHU	59
6.1. BILAN PHYSIQUE ET FINANCIER DE LA MISE EN ŒUVRE.....	60
6.2. ACQUIS, DIFFICULTES ET LEÇONS A TIRER DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PCD ECHU.....	60
VII. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC	69
ANNEXES	78
ANNEXE 1 : Bilan physique des réalisations du PCD 2014-2019.....	79
ANNEXE 2 : Synthèse des résultats du diagnostic par village	86
ANNEXE 3 : BIBLIOGRAPHIE	90

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau d'occupation des terres de la commune rurale de Safané.....	15
Tableau 2 : Projection de la population de Safané jusqu'en 2025 (taux de 2,80%).....	18
Tableau 3 : Situation des infrastructures scolaires au primaire.....	23
Tableau 4 : Situation des forages et latrines scolaires.....	24
Tableau 5 : Évolution des indicateurs liés à l'enseignement primaire dans la commune	26
Tableau 5 : Évolution des taux de succès au CEP Commune de Safané.....	26
Tableau 6 : Effectif des alphabétisés.....	27
Tableau 7 : Situation des établissements au Post –primaire et au secondaire	28
Tableau 8 : Effectifs scolaires au post-primaire et secondaire	29
Tableau 9 : Effectifs scolaires au lycée.....	29
Tableau 10 : Évolution des taux de succès au BEPC Commune de Safané.....	30
Tableau 11 : Situation du personnel des formations sanitaires dans la commune.....	31
Tableau 12 : État des équipements et infrastructures sanitaires dans la commune.....	33
Tableau 13 Tableau : Liste des principales pathologies 2020.....	34
Tableau 14 : les Indicateurs de santé dans la commune de Safané en 2020	36
Tableau 15 : Situation des infrastructures d'eau potable dans la commune	37
Tableau 16 : Situation des latrines dans la commune	39
Tableau 17 : Évolution des superficies (ha) pour la production céréalière	42
Tableau 18 : Évolution des superficies (ha) des cultures de rente des cinq dernières campagnes	42
Tableau 19 : Évolution de la production céréalière (T) des cinq dernières campagnes agricoles	43
Tableau 20 : Évolution de la production (T) des cultures de rente des cinq dernières campagnes	43
Tableau 21 Tableau : le Bilan céréalière de 2015 à 2019	44

Tableau 22 : Effectif du cheptel des cinq dernières années	46
Tableau 23 : Répartition des parcs de vaccination dans la commune	46
Tableau 24 : infrastructures pastorales	47
Tableau 25 Tableau : Abattages contrôlés de 2015 à 2019	47
Tableau 26 : les produits forestiers Non Ligneux (PFNL)	49
Tableau 28 : situation de l'artisanat dans la commune	50
Tableau 29 : Événements et sites touristiques dans la commune	53
Tableau 30 : budget de la commune 2016 à 2018	56
Tableau 31 : Situation des recettes fiscales collectées dans la commune les trois dernières années	56
Tableau 32 : Projets et programmes/ONG partenaires	58
Tableau 33 : Synthèse du bilan financier de la mise en œuvre du PCD 2015-2019 par axe	60
Tableau 34 : Bilan financier de la mise en œuvre du PCD 2015-2019	62
Tableau 35 Synthèse des résultats du diagnostic par grappe	69
Tableau 36 synthèse des problèmes hiérarchisés	71
Tableau 36 : Tableau des problématiques formulées	71
Tableau 38 : Synthèse du diagnostic	72

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Localisation de la commune de Safane	10
Carte 2 : Carte administrative de la commune de Safane	12
Carte 3 : Carte d'occupation spatiale	16

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AEPS	: Adduction d'Eau Potable Simplifiée
AGR	: Activités Génératrices de Revenus
AIS	: Agent Itinérant de Santé
AN	: Assemblée Nationale
APE	: Association des Parents d'Élèves
BDOT	: Base de Données d'Occupation des Terres
BEPC	: Brevet d'Études du Premier Cycle
BNDT	: Base Nationale de Données Topographiques
CEBNEF	: Centre d'Éducation de Base Non Formel
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CEP	: Certificat d'Études Primaire
CGCT	: Code Général des Collectivités Territoriales
COGES	: Comité de Gestion
CPAF	: Centre Permanent d'Alphabétisation et de Formation
CRS	: Catholique Relief Service

CSI	: Contribution du Secteur Informel
CSPS	: Centre de Santé et de Promotion Sociale
CVD	: Conseil Villageois de Développement
DRS/CES	: Défense et Restauration des Sols/Conservation des Eaux et du Sol
GVF	: Groupement Villageois Féminin
IB	: Infirmier Breveté
IDE	: Infirmier Diplômé d'État
IDH	: Indice du Développement Humain
IGB	: Institut Géographique du Burkina
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
MASA	: Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire
MATD	: Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MCD	: Médecin Chef de District
MEBA	: Ministère de l'Enseignement de Base et l'Alphabétisation
MEG	: Médicaments Essentiels Génériques
MESSRS	: Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique
OBC	: Organisations à Base Communautaires
OCADES	: Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
ONATEL	: Office Nationale de Télécommunication
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OP	: Organisation paysanne
PAFASP	: Programme d'Appui aux Filières Agro-Sylvo-Pastorales
PAPCiDDeL	: Projet d'Appui à la Participation Citoyenne à la Décentralisation et au Développement Local
PCD	: Plan Communal de Développement
PNGT2	: Deuxième Programme National de Gestion des Terroirs
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POS	: Plan d'Occupation des Sols
PROGEREF	: Projet de Gestion durable des Ressources Forestières
RAF	Réorganisation Agraire et Foncière
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SDECV	: Service Départemental de l'Environnement et du Cadre de Vie
SEMAFO	: Société d'Exploitation Minière d'Afrique de l'Ouest
SOFITEX	: Société des Fibres et Textiles du Burkina
TBS	: Taux Brut de Scolarisation
TSD	TUUSI – Services et Développement
VNU	: Volontaire des Nations Unies
ZAT	: Zone d'Appui Technique
ZATE	: Zone d'Appui Technique d'Élevage

INTRODUCTION

A la faveur de la communalisation intégrale intervenue au Burkina Faso, le territoire national a été organisé en quarante-neuf (49) communes urbaines, en trois cent deux (302) communes rurales et treize (13) régions. Leur effectivité est intervenue à l'issue des élections des conseillers municipaux en 2006. Depuis cet avènement, les populations à la base sont de plus en plus responsabilisées dans la construction et la gestion du développement local. Ce processus de responsabilisation est précisé dans le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) adopté le 21 décembre 2004 (Loi N° 055-2004/AN) et ensemble ses modificatifs. Aux termes de l'article 224 du CGCT, les communes et les régions ont « la compétence d'élaborer et d'exécuter leurs politiques et plans de développement. Mais la plupart du temps, les populations rurales n'ont pas de compétences à affronter cette nouvelle situation, alors que leur participation volontaire et consciente à la construction de ce développement est essentielle. C'est pourquoi le Gouvernement a élaboré un guide méthodologique de planification locale et l'a mis à la disposition des collectivités territoriales. Ce guide prévoit que la démarche de planification locale soit sous-tendue par les principes de la participation, la cohérence du plan local avec les politiques publiques et les instruments des échelles supérieures, la subsidiarité, la transparence, le respect de la maîtrise d'ouvrage, etc.

Compte tenu de la complexité de la démarche de planification locale, de sa technicité et de sa durée, il est fortement recommandé au conseil municipal de se faire assister par une équipe de techniciens compétents en planification.

Dans cette optique, la commune de Safané, après plusieurs expériences, a entrepris à partir de Septembre 2019, l'actualisation / élaboration de son PCD. Ce processus a bénéficié de l'appui financier du Programme des nations unies pour le développement (PNUD) à travers le Projet d'Appui à la Participation Citoyenne à la Décentralisation et au Développement Local (PAPCiDDeL) et de l'appui technique du bureau d'études TUUSI-Service et Développement (TSD).

En adéquation avec les grandes orientations nationales en matière d'aménagement du territoire, le plan communal de développement constitue un véritable outil d'appropriation et d'exercice de la maîtrise d'ouvrage local et de la gestion des investissements. Son élaboration tout comme son exécution, s'inscrit dans un processus multi dimensionnel dont la réussite dépend de la qualité de l'accompagnement fourni.

Tenant compte du défi de l'appropriation effective du PCD, la démarche opérationnelle suivie dans la présente mission, adhère harmonieusement au mécanisme PNUD/ PAPCiDDeL mis en place depuis 2019, et matérialisé par le recrutement et la mise à la disposition de la commune, d'un VNUC.

Après une phase de cadrage qui a permis d'harmoniser les outils, la phase de diagnostic s'est organisée en deux étapes qui se sont déroulées concomitamment :

- La première étape a consisté à la collecte des données secondaires auprès de services techniques déconcentrés de l'État, des services décentralisés et des partenaires au développement au niveau régional, provincial et communal.
- La seconde étape a concerné la collecte proprement dite des données à l'échelle village. Des fiches de collecte ont été transmises dans les 40 villages et les 3 secteurs du chef-lieu de la commune « Safané » pour permettre aux populations à travers leurs leaders de s'organiser et réunir les informations et données essentielles. Ces informations sont venues en parfait complément aux données déjà collectées par le VNUC.

Les animations par grappe ont été assurées par l'équipe de consultants, les animateurs recrutés et formés par le bureau TSD ainsi que le VNUC. Les différents groupes spécifiques de chaque village étaient conviés, afin que les aspirations des populations puissent être prises en compte. Ces séances d'animation ont permis de recueillir des informations quantitatives/qualitatives et les expressions de besoin afin d'élaborer le rapport diagnostic du plan communal de développement. En outre, elles ont contribué à l'appropriation par les différents acteurs des outils de planification locale.

En plus des informations collectées aux niveaux communal, provincial et régional, des services techniques tels que l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), les Directions des Études et de la Planification de certains ministères, ont été mis à contribution afin de compléter les informations recueillies.

Il fait l'état succinct des lieux de la vie socio-économique et culturelle de la commune, assorti d'une synthèse des résultats du diagnostic (préalable à la phase suivante de la mission : la planification).

I. CARACTÉRISTIQUES BIO-PHYSIQUES

1.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE DE LA COMMUNE

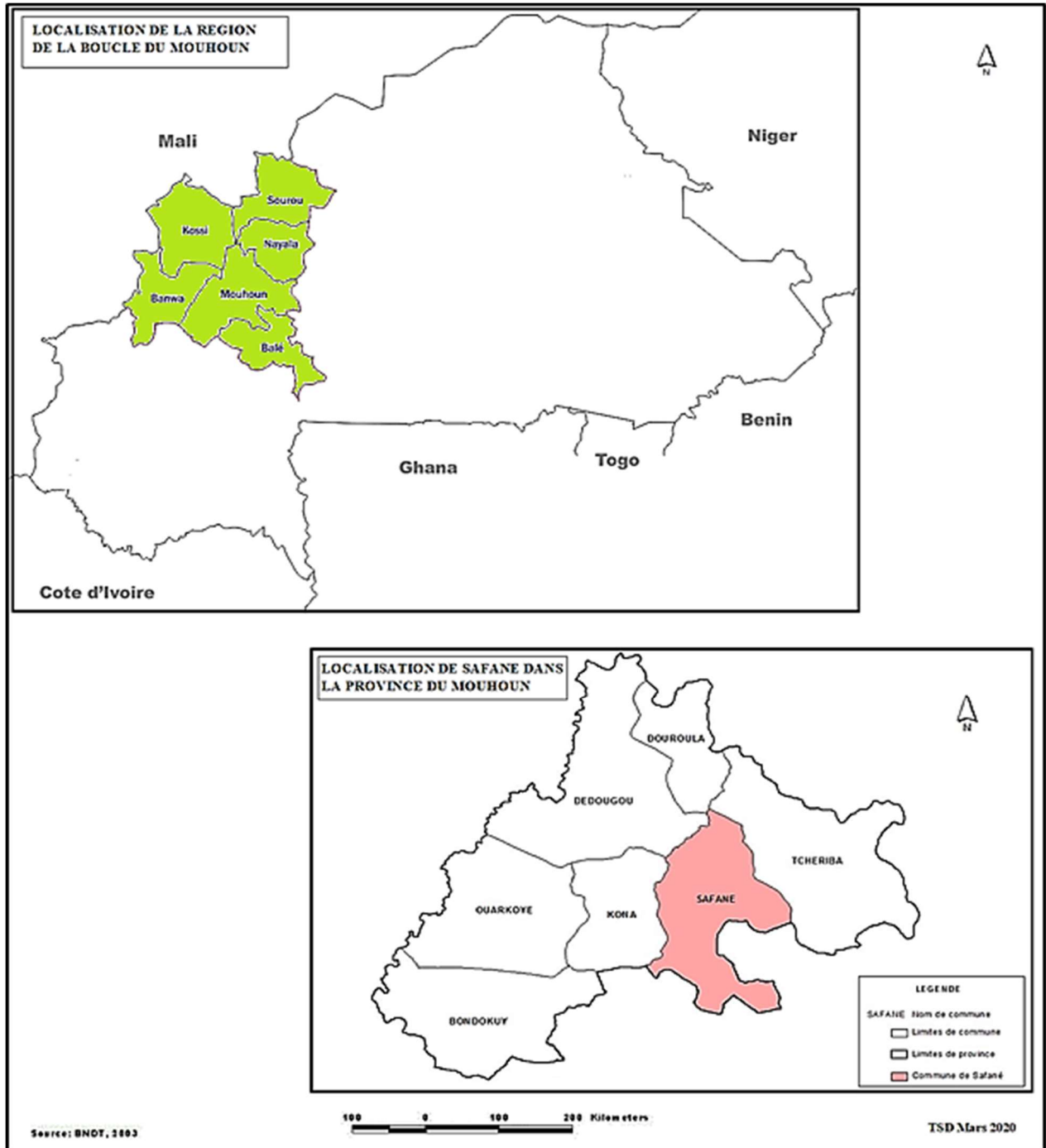
1.1.1. Situation géographique

Située dans la province du Mouhoun, la commune de Safané couvre une superficie d'environ 900 km². Elle partage ses frontières avec plusieurs autres communes notamment :

- Les Communes de Dédougou et de Douroula au Nord ;
- La Commune de Tchériba à l'Est ;
- La Commune de Kona à l'Ouest ;
- La Commune de Pompoï dans la province des Balé au Sud ;
- La Commune de Bana dans les Balé au Sud-ouest ;
- La Commune de Oury dans les Balé également au Sud-est.

Le Chef-lieu de la Commune est situé à 55 km de Dédougou, capitale régionale de la Boucle du Mouhoun. (Cf. carte n°1 ci-jointe).

Carte 1 : Localisation de la commune de Safané



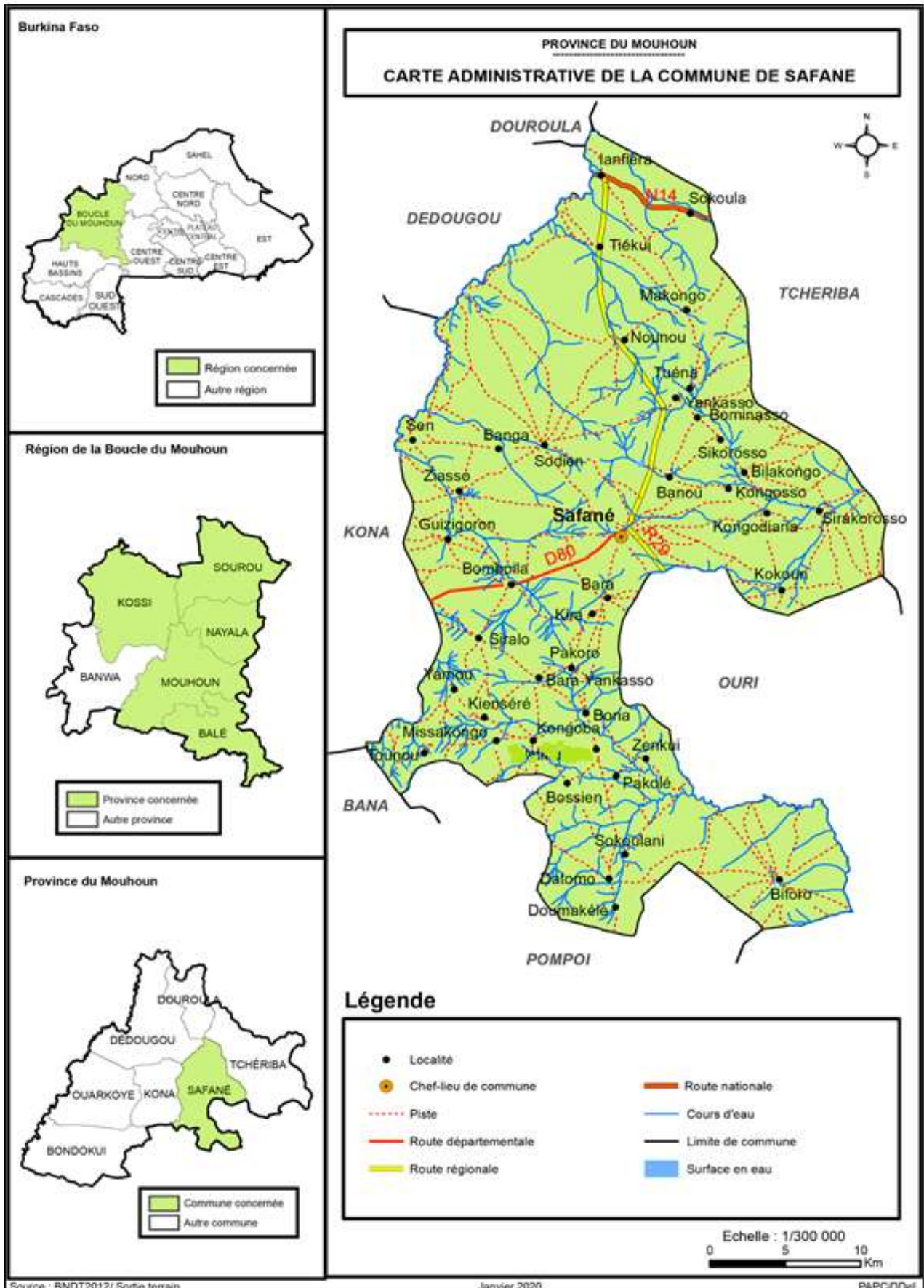
1.1.2. Organisation administrative

Le département de Safané a été érigé en commune rurale avec l'adoption de la loi 055-2004/AN du 21/12/ 2004 portant Code général des collectivités territoriales (CGCT) en décembre 2004, consacrant la communalisation intégrale du territoire national. Les premières élections municipales du 23 avril 2006 ont permis la mise en place de son premier conseil municipal.

Administrativement, la commune est composée de Quarante (40) villages qui sont représentés sur la carte ci - après. Le village le plus proche du chef-lieu de la commune est Bara (04 km)

et les plus éloignés sont Biforo et Doumakélé (environ 47 km). Dans l'ensemble, tous les villages sont difficiles d'accès. La ville de Safané est organisée en 3 secteurs composés de 10 quartiers.

Carte 2 : Carte administrative de la commune de Safané



1.2. MILIEU PHYSIQUE

1.2.1. Le relief

Le territoire de la commune de Safané est un ensemble plat avec une inclinaison générale Nord-Est / Sud-Ouest. C'est un relief plat avec çà et là des collines isolées. C'est un système complexe constitué de granites, de migmatites associés à des formations sédimentaires. Ce sont des formations anciennes qui ont subi une très longue érosion pour donner un relief peu accidenté. Ces formations géologiques regorgent d'un potentiel minier riche, même si les prospections sont encore limitées. Dans la partie sud de la commune le village de Bossien est inclus dans le site d'exploitation de la société SEMAFO. On note également l'existence de plusieurs sites d'orpaillage dans la commune. Une meilleure exploration et exploitation de ce potentiel pourrait contribuer au développement de la commune.

1.2.2. Le Climat

La commune de Safané est située dans la zone climatique soudano-sahélienne comprise entre les isohyètes 900 mm et 700 mm. C'est la zone climatique la plus vaste du pays. Elle s'étale sur tout le centre du pays et est caractérisée par deux saisons bien marquées :

- Une saison sèche qui dure huit (8) mois (octobre à mai) : elle est marquée par l'harmattan, vent sec et frais qui souffle de novembre à février avec des températures douces autour de 32°C. Les températures oscillent généralement entre 21°C (minimales) et 45°C (maximales) ;
- Une saison pluvieuse qui s'étale sur environ quatre (04) mois (juin à septembre) : elle est annoncée par la mousson, vent chaud et humide soufflant du Sud-Ouest au Nord-Est.

Les températures de la zone sont également très variables et atteignent par moment (mois d'avril) 45°C.

Tableau : Variation de la pluviométrie des cinq dernières années dans la commune de Safane

Années	Hauteur d'eau (mm)	Nombre de jours
2015	980	55
2016	860	44
2017	974	54
2018	857	61
2019	995	50

Source : DGRAAH, Dédougou, 2020

D'une année à l'autre, dans la commune, on note une variation relative de la pluviométrie, avec une tendance à la baisse. Les précipitations sont relativement abondantes mais mal réparties dans le temps et dans l'espace. Le nombre de jour de pluie varie d'une saison à l'autre. La quantité d'eau recueillie en 2019 est de 995 mm avec 50 jours de pluie. Malgré

cette variation des conditions climatiques, on peut noter que le niveau de la pluviométrie et le nombre de jours de pluie dans la commune restent favorable à la conduite des activités agro-sylvo-pastorales avec l'usage des semences et des espèces améliorées.

1.2.3. Les sols

Selon les données de la monographie de Safané, les principaux types de sols rencontrés dans la commune sont essentiellement :

- **Les sols minéraux bruts ou « lithosols »** associés aux sols peu évolués d'érosion. Leur valeur agronomique est faible et ils sont le plus souvent réservés aux pâturages ;
- **Les vertisols et les sols bruns eutrophes** ont une valeur agronomique forte à moyenne et peuvent supporter toutes les cultures ;
- **Les sols ferrugineux tropicaux** supportent les cultures vivrières peu exigeantes comme le fonio et le petit mil. Ce sont des sols de hautes terres ;
- **Les sols hydromorphes** sont dans les bas-fonds et les zones d'inondation des cours d'eau. Ce sont des sols lourds et à une haute valeur agronomique, mais ils sont aussi difficiles à travailler. Ils sont favorables à la culture maraîchère.

Dans l'ensemble, les sols de la commune sont soumis à une dégradation continue liée à des facteurs anthropiques et naturels. Ces facteurs sont notamment la violence des pluies et leur regroupement sur une courte période, la destruction du couvert végétal et les techniques culturales inadaptées favorisant le lessivage des sols. Ce qui engendre la baisse de la production agricole et son corolaire qui est l'insécurité alimentaire.

1.2.4. La végétation

Le couvert végétal de la commune de Safané est dominé par la savane arbustive et arborée, dégradée notamment le long des axes routiers et sur les plateaux latéritiques. Les principales espèces ligneuses courantes au niveau de la strate supérieure sont : *Guiera senegalensis*, *Vitellaria paradoxa* (karité), *Parkia biglobosa* (nééré), *Lanea microcarpa* (raisinier), *Khaya senegalensis* (caïlcedrat), *Anogeïssus leocarpus* et *Mitragyna inermis* dans les bas-fonds. Dans la strate inférieure (sous-bois arbustif), on rencontre surtout *Ziziphus mauritiana* (gigibier), *Acacia seyal* (mimosa épineux), *Piliostigma reticulatum*, *Detarium microcarpum*, *Saba senegalensis*, *Gardenia Sp*, *Combretum Sp*, etc. Le long des cours d'eau on rencontre la forêt galerie peuplée par les espèces ripicoles et assez bien fournie par endroits (*Mitragyna inermis*, *Anogeïssus leocarpus*, *Pilliosigma tonningii*...).

On note l'existence de quelques reliques forestières : une forêt communale d'une superficie d'environ 26 ha entre Nounou et Tiékuy et de 4 forêts villageoises à Bona, Kienséré, Sodien-Sin et Tiékuy. De nos jours, les formations végétales naturelles subissent des agressions diverses (Coupe, feux de brousse, pression humaine et animale) pouvant menacer leur survie à moyen terme. Le défrichement pour l'accroissement des superficies cultivées (champs de culture) fait que les réserves forestières ont presque disparu. Pourtant ce potentiel constitue un facteur de production

économique pour les populations de la commune. En effet, les produits forestiers non ligneux (PFNL) tels que les noix de karité, de néré et de tamarin, les feuilles de baobab et de tamarin sont transformées par les femmes. Cette activité de transformation leur génère des revenus et participe à la production de richesse.

1.2.5. La faune

Autrefois, la densité du couvert végétal favorisait la présence d'une faune riche et variée. De nos jours, cette faune est en très nette régression à cause du braconnage, de la dégradation du couvert végétal faisant place à des activités anthropiques. Le potentiel faunique s'est considérablement réduit et de nombreuses espèces animales sont disparues, notamment les gros mammifères. On ne rencontre de nos jours que le petit gibier (lièvres, biches...) et l'avifaune (pintades sauvages, perdrix, etc.). Les ressources fauniques génèrent très peu de revenus pour la population. L'activité de chasse est pratiquée par quelques amateurs.

1.2.6. L'hydrographie

Le territoire communal est drainé par un réseau hydrographique peu dense constitué de bas-fonds, d'affluents périodiques et de rivières intermittentes. Le principal est la Karouba, un affluent du Mouhoun, qui constitue la limite nord-ouest de la Commune avec celle de Dédougou. Le réseau tertiaire est constitué de rivières dont Damba. Les eaux souterraines sont captées au moyen de puits et forages. Aussi, de petites retenues d'eau sont sommairement aménagées dans quelques villages, dont Datomo, Biforo et Tounou. Le potentiel de bas-fonds aménageables est important dans beaucoup de village et peut permettre l'intensification de la production céréalière et le développement des cultures de contre saison.

1.2.7. Occupation spatiale

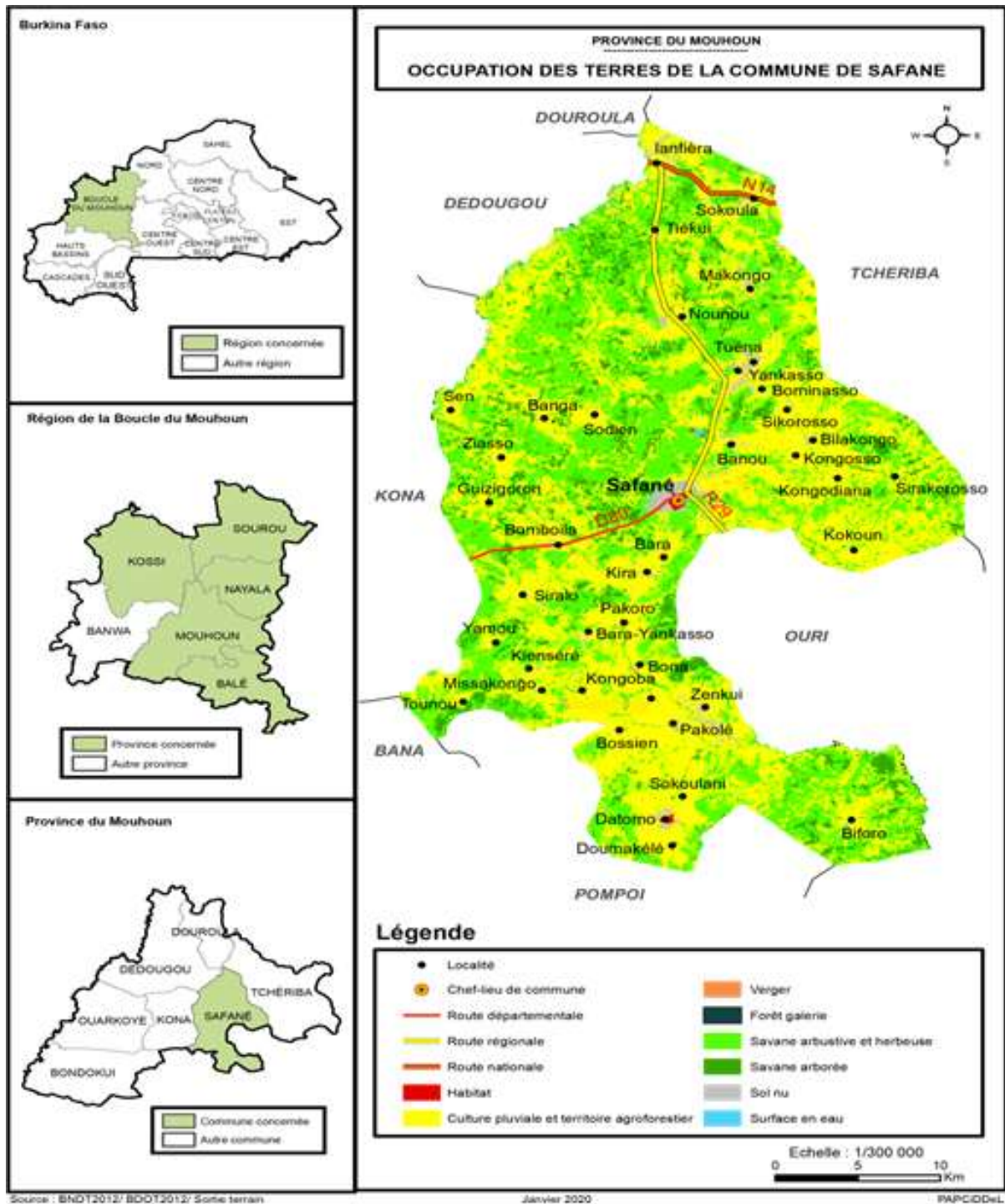
L'espace est organisé en fonction des activités qui sont menées et surtout selon les ressources disponibles. Ainsi, l'espace communal de Safané est structuré comme suit :

Tableau 1 : Tableau d'occupation des terres de la commune rurale de Safané

Unités	Superficies (Km ²)	%
Culture pluviale et territoire agroforestier	484,473836	49,74
Forêt galerie	0,170946	0,02
Habitat	1,518833	0,16
Savane arborée	74,881657	7,69
Savane arbustive et herbeuse	389,738607	40,02
Sol nu (érodé, dénudé, cuirasse, etc.) dune et sable	20,880378	2,14
Surface en eau	0,34452	0,04
Verger	1,911567	0,20
Total	973,920344	100,00

On constate que les activités agro-sylvo-pastorales occupent l'essentiel de l'espace territorial. Viennent ensuite la Savane arbustive et herbeuse et la Savane arborée. La forêt galerie a presque disparue (cf. la carte).

Carte 3 : Carte d'occupation spatiale



De l'analyse du milieu physique communal, on retient essentiellement qu'il est fortement entamé par les actions anthropiques, les disponibilités en eaux de surface sont faibles, la faune sauvage est très rare, les terres sont assez ravinées, le couvert végétal fortement réduit, etc. Les **manifestations des changements climatiques** sont une réalité dans la commune. Lors du diagnostic participatif, la variation de la température, la mauvaise répartition de la pluviométrie, les vents violents pendant les précipitations, les poches de sécheresses, l'inondation des cultures et la déforestation ont été cités par la population comme les effets des changements climatiques. Les conséquences immédiates sont l'appauvrissement de la végétation, la réduction des produits de cueillette, la diminution du pâturage, la réduction des terres cultivables, etc.

Les problèmes majeurs cités par la population comme des éléments impactant négativement leurs activités de productions sont entre autres :

- Persistance de feux de brousse ;
- Diminution du couvert végétal y compris les essences médicinales ;
- Pauvreté de la faune ;
- Coupe abusive du bois vert ;
- Insuffisance de forêts protégées ;
- Faiblesse des actions de reboisement ;
- Les activités d'orpaillages ;
- Insuffisance de sensibilisation sur l'écocitoyenneté ;
- Absence de délimitation et de protection des ressources existantes.

II. CARACTÉRISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

2.1. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

2.1.1. Caractéristiques de la population

En 2006, la commune de Safané comptait 48 911 habitants répartis dans 8705 ménages (soit une moyenne de six (06) personnes par ménage), dont 23 794 femmes soit 47,51% de la population contre 25 117 hommes soit 51,35% (INSD, RGPH 2006). La densité de la population en 2006 était de 54,34 hbts/km². La proportion des moins de 15 ans (0-14 ans) est importante, **23 335** habitants environ 48,70% de la population totale de la commune. La tranche de 15 à 64 qui représente la population active est de **23 935** habitants soit 49%. Les personnes âgées de 65 ans et plus regroupent 2,37% de la population. Cette répartition met en évidence une forte proportion de la tranche d'âge des moins de 20 ans. Cette proportion, assez élevée de jeunes, pose à coup sûr la problématique de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi dans la commune d'où la majorité s'adonne à l'orpaillage. Elle constitue aussi, à l'inverse un atout en ce sens que la jeunesse constitue un réservoir de main d'œuvre pour la réalisation des activités socio-économiques de la commune et une contrainte parce que sa prise en charge sociale n'est pas une chose facile.

Selon les données de 2006, la population de la commune est inégalement répartie dans l'espace. Le village le plus peuplé est Safané avec 7 845 habitants soit 16,04 % de la population communale, suivi de Datomo avec 4 165 habitants soit 08,52 % de la commune. Les villages les moins peuplés sont Sikorosso avec 11 habitants et Guizigoron avec 113 habitants.

2.1.2. Projection de la population jusqu'en 2025

La population de la commune de Safané a été estimée à 48 911 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 2006). Sur la base des résultats des Recensements Généraux de la Population et de l'Habitation (RGPH 2006) et avec un taux de croissance de la population de la commune d'environ 2,80%, l'effectif de la population serait de 71 992 habitants en 2020. Si la même tendance est maintenue, Safané comptera environ 82 659 habitants en 2025. Le tableau suivant présente la population projetée de 2020 à 2025.

Tableau 2 : Projection de la population de Safané jusqu'en 2025 (taux de 2,80%)

Villages	2006	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Banga	396	583	598	614	633	650	669
Banou	1 521	2239	2297	2358	2432	2494	2571
Bara	1 632	2402	2464	2530	2610	2677	2758
Bara-yankasso	1 031	1518	1557	1598	1649	1691	1742
Biforo	1 810	2664	2733	2806	2894	2968	3059
Bilakongo	786	1157	1187	1218	1257	1289	1328
Bomboila	1 371	2018	2070	2125	2192	2249	2317
Bominasso	373	549	563	578	596	612	630
Bona	1 580	2326	2386	2449	2526	2591	2670
Bossien	778	1145	1175	1206	1244	1276	1315
Datomo	4 165	6130	6289	6456	6660	6831	7039
Doumakélé	380	559	574	589	608	623	642
Guizigoron	113	166	171	175	181	185	191
Kienséré	1 036	1525	1564	1606	1657	1699	1751
Kira	726	1069	1096	1125	1161	1191	1227
Kokoun	1 383	2036	2088	2144	2211	2268	2337
Kongoba	1 311	1930	1980	2032	2096	2150	2216
Kongodiana	442	651	667	685	707	725	747
Kongosso	438	645	661	679	700	718	740
Lanfiera	1 069	1573	1614	1657	1709	1753	1807
Makongo	1 547	2277	2336	2398	2474	2537	2614
Missakongo	306	450	462	474	489	502	517
Nounou	2 203	3243	3327	3415	3523	3613	3723
Pakole	418	615	631	648	668	686	706
Pakoro	180	265	272	279	288	295	304

Villages	2006	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Safane	7 845	11547	11846	12160	12544	12866	13258
Sikorosso	11	16	17	18	19	19	20
Sin	1 441	2121	2176	2234	2304	2363	2435
Sirakorosso	203	299	307	315	325	333	343
Siralo	1 695	2495	2559	2627	2710	2780	2865
Sodien	1 376	2025	2078	2133	2200	2257	2325
Sokoula	594	874	897	921	950	974	1004
Sokoulani	790	1163	1193	1225	1263	1296	1335
Tiekuy	984	1448	1486	1525	1573	1614	1663
Tounou	1 209	1780	1826	1874	1933	1983	2043
Tuena	783	1152	1182	1214	1252	1284	1323
Yamou	643	946	971	997	1028	1055	1087
Yankasso	2 006	2953	3029	3109	3208	3290	3390
Ziasso	895	1317	1351	1387	1431	1468	1513
Zienkuy	1 441	2121	2176	2234	2304	2363	2435
Total	48911	71992	73856	75817	78209	80218	82659

La croissance démographique de la commune est essentiellement liée aux taux de natalité et de fécondité qui restent forts dans la zone. On note que cette augmentation considérable de la population de la commune de Safané sera maintenue au-delà de l'échéance du plan de développement de la commune. Cette situation aura une incidence certaine sur les besoins des populations, notamment leur accès aux services sociaux de base (écoles, formation sanitaire, forages, latrines...), quand on sait que les services sociaux de base constituent l'une des préoccupations majeures des populations. Outre les services sociaux de base, l'accroissement de la population a un impact négatif sur les ressources naturelles, notamment la réduction du couvert végétal. En effet, l'augmentation de la population accroît les besoins alimentaires et énergétiques des populations. La pression foncière sera de plus en plus forte vu que la satisfaction des besoins est liée aux activités agro-sylvo-pastorales.

2.1.3. Langues parlées, ethnies, religion et mouvement de la population

La commune rurale de Safané est occupée essentiellement par les Marka, les Kô, les Mossi, les Peulhs, les Nouni et les Bwaba. D'une manière générale, le Dioula est la langue la plus parlée au sein de la commune. Toutes ces communautés entretiennent de bons rapports entre elles, matérialisées par l'existence d'entraides culturelles, les soutiens multiformes lors des différentes cérémonies, et des échanges matrimoniaux.

La religion la plus pratiquée est l'islam, suivie du christianisme et l'animisme. On note une coexistence pacifique entre ces différentes religions.

La faiblesse majeure de la population est la quasi-inactivité en saison sèche. Les différents villages de la commune connaissent le phénomène de migration de population. Les départs de

la Commune sont surtout saisonniers et quelque fois de longue durée voire définitifs. Les principales destinations sont Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Dédougou, les sites aurifères artisanaux (Bagassi, Mana, Bana, Gnakongo, etc.), etc. Ces départs sont motivés par la faiblesse des opportunités d'activités de contre saison et la recherche de meilleures conditions de vie. Les principaux lieux d'accueils sont les grandes villes (Dédougou, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso) et les sites miniers à l'intérieur du pays et hors du pays (Mali, Sénégal, Côte-D'ivoire et la Guinée). Les jeunes constituent la couche la plus touchée.

Ces mouvements de la population autant qu'ils vident la commune de ses bras valides constituent un facteur négatif au développement de la commune. Dans un autre sens ceux-ci ont des conséquences positives pour le développement économique de la commune par les transferts financiers de la diaspora et la réduction de la pression sociale sur tous les plans.

2.2. ORGANISATION SOCIALE ET GESTION FONCIERE

L'organisation sociale de Safané est caractérisée par la présence d'un chef coutumier, d'un chef de terre, d'un imam, de catéchiste et de pasteur dont le rôle et la place sont fonction des villages. Ces différents acteurs ont un rôle important dans la gestion du village et la prise des décisions communautaires. A côté de ce système traditionnel coexiste l'organisation politico-administrative moderne. En effet, conformément au code général des collectivités territoriales, la commune de Safané est composée de deux principaux organes à savoir l'administration communale et le conseil municipal qui est un organe délibérant. L'administration communale met en œuvre les délibérations du conseil municipal. La gestion de la commune est facilitée par le fonctionnement des quatre commissions permanentes. En plus tous les villages de la commune ont mis en place des Conseils villageois de développement (CVD) sous l'égide de la mairie. Ces CVD constituent des structures interlocutrices de tous les intervenants dans le village. Ils sont responsables de la gestion du terroir dont ils relèvent. Ils sont dotés de commissions spécialisées chargées de questions spécifiques. Le CVD joue un rôle d'organisation faîtière au sein du village.

Dans l'ensemble, la gestion du système foncier est dominée par le système traditionnel. Le pouvoir de gestion de la terre est détenu par le chef de terre qui gère la question en collaboration avec le chef de village et les autres détenteurs. Ils gèrent également les conflits fonciers moins graves notamment entre agriculteurs et éleveurs pendant la saison pluvieuse. Le système foncier est régi aujourd'hui par la loi n°034-2012/AN du 02 juillet 2012 portant Réorganisation Agricole et Foncière (RAF) du Burkina Faso et les textes de la loi 034-2009 AN portant régime foncier rural. Toutefois, dans la pratique au niveau communal, la gestion du foncier reste soumise au droit coutumier qui est la référence pour les populations. La tentative de la mise en œuvre de la loi 034-2009/AN portant régime foncier rural par le projet PACOF/GRN n'a pas pu donner des résultats aussi importants en terme de sécurisation des ménages. Après cinq ans de sensibilisation et de vulgarisation des textes la mairie a enregistré dix (10) demandes d'établissement d'attestation de possessions foncières dont une seule APFR a été délivrée.

En dehors de la procédure légale d'acquisition de la terre qui confère un titre de propriété, les principaux modes d'accès à la terre dans les villages de la commune sont l'héritage, l'emprunt et le tutorat. Ces modes d'acquisition de la terre donnent lieu à quatre types de droits fonciers qui sont : le droit de propriété, le droit d'usufruit, le droit délégué et le droit éminent.

La gestion du foncier reste un défi majeur à relever si l'on veut impulser un développement durable local. Malgré l'intervention du projet PACOF, la question foncière mérite une attention particulière dans le cadre de la mise en œuvre du PCD, surtout pour les aménagements de bas-fonds, de périmètres maraichers, de la délimitation de piste, de zone pastorale et de forêts sur lesquels s'exerce uniquement un droit de propriété détenu par des autochtones.

Les femmes n'ont accès à la terre que par l'intermédiaire de leur mari ou d'un proche parent. Elles peuvent également accéder par héritage aux terres de leur époux si celui-ci venait à décéder. D'une manière générale, il s'agit d'un prêt dans la mesure où elles peuvent du jour au lendemain perdre ces terres au profit du propriétaire. De ce fait, elles n'ont qu'un droit d'exploitation et non un droit de propriété.

Le jeune accède à la terre par héritage des terres familiales. Quant à un immigrant désirant obtenir des terres, il s'adresse à son hôte qui l'introduit auprès du chef de terre. Ce dernier, après avoir consulté le chef de village et les notables, décide de prêter ou non la terre.

2.3. PLACE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LA SOCIÉTÉ

La femme est au cœur de la société dans toutes les communautés au Burkina Faso. Son rôle principal dans toute société organisée est d'assurer la reproduction biologique et sociale de son groupe d'appartenance. Cependant, dans la gestion du pouvoir traditionnel et les instances de décision qui touchent la vie de la communauté, la femme est reléguée au second rang après l'homme. Elle doit obéissance et respect à l'homme qui est le chef du foyer. Elle s'occupe également des travaux ménagers (cuisine, corvée d'eau et de bois, etc.), de l'entretien et de l'éducation des enfants. De nos jours, des changements significatifs sont constatés, grâce aux actions de sensibilisation et de soutien des pouvoirs publics et de certaines associations de développement. Organisées en groupements où individuellement, elles participent aux travaux d'intérêt communautaire et de développement économique. Elles sont présentes dans certaines sphères de décision comme le Conseil municipal (7 femmes sur 81 conseillers), l'Administration communale (5 femmes sur 11 agents), les CVD, etc. Leur rôle économique a augmenté considérablement dans les familles où elles participent aux dépenses (éducation, santé, alimentation) grâce aux activités génératrices de revenus qu'elles entreprennent.

La jeunesse joue un rôle essentiel dans les activités économiques. Elle constitue pour la famille et la communauté la force de travail évidente dans les travaux champêtres : dans la famille les jeunes participent aux côtés des parents à toutes les opérations culturales ; organisés en associations d'entraide culturelle, ils constituent une main d'œuvre inestimable pour la communauté. Malheureusement cette jeunesse, fortement sollicitée en saison hivernale, se

retrouve sans occupation après les récoltes, et est contrainte à l'émigration vers les centres urbains, à la recherche d'emploi rémunéré. Certains s'adonnent aux activités de contre-saison comme la maraîcher culture et le petit commerce.

Les principales contraintes de développement relevées dans l'analyse du contexte du milieu humain de la commune sont entre :

- L'insuffisance des infrastructures socio-économiques dues à la croissance démographique ;
- L'analphabétisme ;
- Le manque de formations techniques adéquates ;
- Le manque de moyens pour entreprendre des Activités Génératrices de Revenus ;
- Les pesanteurs socioculturelles ;
- L'insécurité foncière ;
- Le sous-emploi surtout pendant la saison sèche ;
- La faiblesse des revenus.

III. SECTEURS SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE SAFANE

3.1. L'ÉDUCATION

Le secteur de l'éducation est organisé en plusieurs composantes dont le préscolaire, le primaire, le post-primaire, le post-primaire secondaire, la formation professionnelle et l'alphabétisation.

Dans la commune de Safané les infrastructures du secteur de l'éducation se présentent comme suit :

- 2 centres d'éveil et d'éducation préscolaire privée ;
- 38 écoles primaires publiques et 1 école primaire privée ;
- 11 écoles franco-arabes reconnues ;
- 6 établissements Post-primaires publics et 3 privés ;
- 3 établissements secondaires publics et 1 privé.

3.1.1. Éducation préscolaire

La commune de Safané compte deux (2) centres d'éveil et d'éducation préscolaire privés regroupant 5 salles de classes. Ils sont tous localisés dans le chef-lieu de la commune. Ce qui est largement insuffisant pour une population scolarisable (3 à 5 ans) estimée en 2020 à plus de 10.000 enfants pour l'ensemble de la commune. L'insuffisance des infrastructures dans le préscolaire ne favorise pas l'accès à certains ménages à faible revenus, car les coûts d'inscription dans le privé ne sont pas à leur porté. Pour l'instant seuls les fonctionnaires inscrivent plus leurs enfants à la maternelle. Pourtant, la nécessité de disposer des écoles maternelles ressort bien dans les villages. En mettant l'accent sur la création de ce type d'établissement public et en allégeant les conditions d'inscription, cela permettra aux femmes de mettre leurs enfants en sécurité et pouvoir entreprendre des activités économiques.

3.1.2. Éducation primaire

La commune de Safané dispose d'une Circonscription d'éducation de base (CEB) chargée de la gestion de l'enseignement de base et de l'alphabétisation. La commune est bien couverte en infrastructures scolaires au primaire. Seuls 6 villages (Pakoro, sirakorosso, Kongosso, Bominasso Sikorosso Guizigoron) sur les quarante que compte la commune, ne disposent pas d'écoles.

On dénombre dans la commune l'existence de 39 écoles primaires, dont 01 privées avec 198 salles de classe construites, dont 65 salles de classes en mauvais état. La couverture en infrastructures scolaires du territoire communal est relativement bonne. Mais la capacité réelle des écoles est inférieure à la demande, elle varie entre trois (03) et six (06) salles de classe par école, d'où l'existence des salles de classe sous paillote dans beaucoup de villages. 6 classes sous paillotes ont été recensées dans les villages : Banga (1), Bara-Yankasso (2), Tiékuy (1), Tounou (1), Ziasso (1).

Tableau 3 : Situation des infrastructures scolaires au primaire

Villages	Ecoles	Nbre de classes	Mauvais état	Logmts	Observations
Banga	1	4	1	0	Magasin pris comme 4è classe,
Banou	1	6	0	1	
Bara	1	7	0	0	-
Bara-yankasso	1	4	4	3	classes construites locales mauvais état (toits, terrasses)
Biforo	1	6	3	1	3 classes défectueuses, 1 logement en mauvais état
Bilakongo	1	6	3	3	Toits et terrasse et insuffisance de salle de classe
Bomboila	1	6	0	3	-
Bominasso	0	0	0	0	-
Bona	1	6	6	4	classes sont dégradées manque de table-banc,
Bossien	1	4	1	2	1 classe en mauvais état, 1 logement dégradé
Datomo	2	12	4	5	3 classes dégradées, une classe sous-paillote,
Doumakele	1	3	0	1	Classe insuffisante, insuffisance de logement
Guizigoron	0	0	0	0	-
Kienséré	1	6	3	4	3 classes dégradées, insuffisance de classe dans l'école B
Kira	1	3	0	0	Insuffisance de classe
Kokoun	1	6		3	
Kongoba	1	6	0	3	besoin de nouvelle école
Kongodiana	1	3	3	3	Toits, table-banc insuffisant, insuffisance de salle de classe
Kongosso	0	0	0	0	-

Villages	Ecoles	Nbre de classes	Mauvais état	Logmts	Observations
Lanfiera	1	6	3	2	Bâtiment incliné à cause de l'eau de raffinement
Makongo41	1	6	3	3	3 classes dégradées,
Missakongo	1	5	0	0	Manque d'une 6 ^{ème} classe
Nounou	1	6	3	3	Bâtiment dégradé, insuffisance de classe
Pakole	1	3	0	0	Salle de classe insuffisante, insuffisance de table-banc
Pakoro	0	0	0	0	-
Safane	6	27	6	2	6 Classes défectueuses dans école B
Sikorosso	0	0	0	0	-
Sin	1	4	0	1	Insuffisance de classe (2)
Sirakorosso	0	0	0	0	-
Siralo	1	9	3	0	3 classes non finalisées
Sodien	1	7	3	1	
Sokoula	1	3	3	1	Toits et terrasse, faible fréquentation de l'école, table banc
Sokoulani	1	3	1	2	Classe sous-paillote, 1 logement construit par les villageois
Tiekuy	1	6	2	1	la classe de CP2 occupe un logement d'enseignant,
Tounou	1	5	3	4	Classes dégradées (terrasse, mur
Tuena	1	3	0	1	Classes de salle insuffisante, table-banc en nombre insuffisant
Yamou	1	3	3	3	Bâtiment en mauvais état fendu, pas de cantine,
Yankasso	1	7	1	4	Classe construction locale, problème de table-banc
Ziasso	1	4	1	3	Sous-paillote, tableau mauvais état, absence de bureau
Zienkuy	1	3	3	3	Bâtiment dégradé manque de table-banc,
Total	39	198	65	70	

Source : TSD enquête terrain, 2020

En plus des écoles primaires, la commune compte 11 écoles franco-arabes reconnues avec 52 classes dont certaines sont en mauvais état.

Les logements pour le personnel enseignant sont au nombre de 70 pour un total de 298 enseignants en 2019-2020. Et une grande partie est en mauvais état. Ce qui pose un problème de logements sur le site de l'école pour certains enseignants.

Tableau 4 : Situation des forages et latrines scolaires

VILLAGE	Ecoles	Latrines scolaires	Forage	
			Fonctionnels	Non fonctionnels
Bona	1	2	2	0

VILLAGE	Ecoles	Latrines scolaires	Forage	
			Fonctionnels	Non fonctionnels
Pakolé	1	3	0	0
Bara-yankasso	1	0	1	0
Zienkuy	1	3 (ME)	1	0
Pakoro	0	0	0	0
Safané	6	9	4	0
Siralo	1	0	1	0
Bomboila	1	3	0	1
Kira	1	0	0	0
Bara	1	4	0	1
Kiensere	1	3	1	0
Tounou	1	0	0	0
Tiekuy	1	0	1	0
Makongo	1	4	1	0
Lanfiera	1	2	1	0
Sokoula	1	0	0	0
Nounou	1	0	1	0
Kongodiana	1	1	0	0
Sirakorosso	0	0	0	0
Bilakongo	1	0	1	0
Kongosso	0	0	0	0
Kokoun	1	0	1	0
Yankasso	1	0	2	0
Bominasso	0	0	0	0
Tuena	1	0	0	1
Banou	1	6 (ME)	1	0
Sikorosso	0	0	0	0
Ziasso	1	3	1	0
Sin	1	3(ME)	1	0
Guizigoron	0	0	0	0
Banga	1	3 (ME)	0	1
Sodien	1	6 (3 ME)	0	1
Missakongo	1	4	1	0
Yamou	1	3(ME)	0	0
Kongoba	1	6	1	0
Doumakélé	1	4	1	0
Datomo	2	6 (3 ME)	2	0
Biforo	1	0	0	0
Bossien	1	4	1	0
Sokoulani	1	0	1	0
Total village	39	92 (24 ME)	28	5

Source : Enquête terrain février 2020, ME= mauvais état

Sur les 39 écoles, 28 sont équipées d'un point d'eau potable fonctionnel (forage) et 5 écoles disposent de forages non fonctionnels. Vu que ces forages sont exploités par la population, l'accès à l'eau potable est souvent très compliqué aux élèves. C'est également le cas pour l'assainissement en milieu scolaire, 21 écoles sont équipées de latrines. Sur les 21 écoles, les latrines sont hors usages dans 7 écoles. Pour l'ensemble le problème d'entretien, l'absence des portes obligent les élèves à les abandonner et faire recourt à la nature pour leurs besoins.

Effectifs des élèves

L'effectif total des élèves au niveau du primaire au cours de l'année scolaire 2019-2020 s'élève à 13 531 contre 11 583 en 2018-2019 et 10 332 en 2017-2018, soit une augmentation de plus de 1 300 élèves par an pour les trois dernières années. Les inscriptions des garçons dominent légèrement celles des filles avec 7 077 élèves (52,30% des inscriptions en 2019-2020) contre 6 454 élèves (47,7% des inscriptions) pour les filles. Mais l'effectif des filles connaît une nette évolution. Il était à 46% de l'effectif total au cours de l'année scolaire 2016-2017. Le ratio moyen au niveau communal « élève par classe construite en dur » est de 68 élèves/classe en 2019-2020. Le ratio moyen de « table banc par classe » est de 13 tables-banc/classe. Ce qui indique une insuffisance des tables bancs dans beaucoup d'écoles. De même le ratio moyen « table banc/élève » donne 5 élèves par table banc, ce qui est supérieur à la norme nationale de 3 élèves par table banc.

Tableau 5 : Évolution des indicateurs liés à l'enseignement primaire dans la commune

Indicateurs		2016-2017	2017-2018	2018-2019	2018-2019
Ecoles		47	48	49	49
Classes		246	247	248	250
Table – banc		3257	3357	3307	3277
Logements		79	80	83	70
Bureau de maître		49	50	51	51
Tableaux		84	86	98	98
Nombre de maîtres		230	260	273	298
Nombre d'élèves	Filles	4648	4976	5451	6454
	Garçons	5111	5356	6132	7077
	Total	9759	10332	11583	13531
Latrines		25	27	28	28
Forages		13	14	16	16

Source : CEB, Safané, février 2020

Ces chiffres indiquent que des activités de sensibilisation/information méritent d'être toujours menées en vue de rehausser ce taux au niveau des filles. Ce faible taux constaté dans la scolarisation des filles, serait dû à l'influence des pesanteurs socioculturelles qui veulent toujours maintenir la femme au foyer, loin du savoir.

Rendements scolaires

Le taux de succès au Certificat d'Études Primaires (CEP) durant ces quatre (04) dernières années montre un niveau relativement satisfaisant des résultats scolaires dans la commune. Bien qu'il soit irrégulier d'une année à l'autre les années 2016 et 2017 ont enregistré un résultat supérieur à 70%. Par contre les deux dernières années, les résultats sont nettement inférieurs à 50%.

Tableau 6 : Évolution des taux de succès au CEP Commune de Safané

Année scolaire		Effectif d'élèves	Taux de succès (%)
2019	Filles	948	41.53
	Garçons	723	48.81
	Total	1671	44.67
2018	Filles	517	37.71
	Garçons	561	41.89
	Total	1178	36.5
2017	Filles	598	77.09
	Garçons	482	81.74
	Total	1080	79.17
2016	Filles	516	70.74
	Garçons	434	72.81
	Total	950	71.68
2015	Filles	496	71.60
	Garçons	544	70.77
	Total	1040	71.15

Source : CEB, Safané février 2020

Personnel enseignant

Ce personnel comprend au cours de l'année 2019/2020 deux cent quatre-vingt-dix-huit (298) enseignants ayant la charge de transmettre leur savoir aux élèves de la commune. Sur les 298 enseignants, on dénombre 93 femmes contre 205 hommes, soit 31,20% du personnel. Le ratio à ce niveau est bon, car il est d'au moins 1 enseignant/classe. Le ratio élèves/enseignant titulaire de classe est de 45,40 et le ratio élève/classe de 68.

3.1.3. Alphabétisation

Dans la commune, l'alphabétisation se fait essentiellement en Dioula. Mais les séances ne sont pas régulières. On dénombre cinq (05) Centres permanents d'alphabétisation et de formation (CPAF) construits dans les villages de Safané (2), Datomo(1), Kongoba(1), Nounou(1). Ces établissements contribuent à améliorer le niveau d'éducation des producteurs pour une meilleure rentabilité de leurs activités. Mais seuls les centres de Safané fonctionnent régulièrement.

Trois niveaux de formations sont dispensés : A3F, AFI –D1, CFE. Dans les autres villages la formation se fait sous paillote, ce qui du reste crée une baisse d'intérêt pour l'alphabétisation. Pour les quatre dernières années on dénombre environ 844 personnes alphabétisées dont 321 hommes et 523 femmes soit 61,96% de l'effectif. L'analyse suivant le genre montre qu'il y'a une urgence pour la commune de prioriser l'alphabétisation car elle intéresse plus les femmes. Tenant compte du fait que les femmes constituées le pilier de la famille, alphabétiser la femme c'est contribuer au développement socioéconomique de la commune.

Tableau 7 : Effectif des alphabétisés

Niveau de la formation		2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	Total
A3F	Hommes	39	56	0	0	95
	Femmes	21	64	0	0	85
	Total	60	120	0	0	180
AFI –D1	Hommes	0	0	0	6	6
	Femmes	0	0	0	28	28
	Total	0	0	0	34	34
CFE	Hommes	57	62	5	96	220
	Femmes	58	88	150	114	410
	Total	115	150	155	210	630
Total Global		175	270	155	244	844

Source : CEB, Safané, février 2020

3.1.4. Enseignement post primaire et secondaire

La commune de Safané compte en 2019/2020 neuf (9) établissements publics (CEG) au post primaire dont trois privés et 3 lycées au post-primaire et secondaire.

Le chef-lieu de la commune Safané dispose d'un lycée départemental et 4 CEG. Les Villages de Datomo et Nounou ont également des lycées. Cinq autres villages de CEG pour permettre aux de poursuivre leur cycle sur place. Quatre CEG sur neuf disposent de forages fonctionnels.

Tableau 8 : Situation des établissements au Post –primaire et au secondaire

VILLAGE	CEG				Lycée enseignement général				Latrines
	Nbre	classes	Forages		Nbre	classes	Forages		
			F	NF			F	NF	
Safané	4	16	1	0	1	17	1	0	4
Bomboila	1	4	1	0	0	00	0	0	0
Nounou	0	0	0	0	1	7	0	0	0
Yankasso	1	4	1	0	0	0	0	0	0
Kongoba	1	6	1	0	0	0	0	0	6
Tounou	1	4	0	0	0	0	0	0	4
Kiensere	1	4	1	0	0	0	0	0	3
Datomo	0	0	0	0	1	10	1	0	8
TOTAL	9	38	5	0	3	34	2	0	25

Source : enquête terrain, février 2020 ; F= fonctionnel, NF= Non fonctionnel

Effectifs des élèves au post primaire et post primaire secondaire

Tableau 9 : Effectifs scolaires au post-primaire et secondaire

Infrastructure	2015-2016				2016 2017				2017-2018				2018-2019				2019-2020			
	F	G	T	Prof	F	G	T	Prof	F	G	T	Prof	F	G	T	Prof	F	G	T	Prof
CEG de Bomboïla	32	24	56	1	43	43	86	3	70	73	143	3	73	81	154	4	99	87	186	4
CEG de Kongoba	40	56	96	4	78	80	158	4	122	156	278	6	129	210	339	8	152	213	365	8
CEG Safané	108	75	183	1	120	87	207	2	162	112	274	3	166	93	259	4	192	100	292	4
CEG Tounou					22	24	46	2	43	55	98	3	50	90	140	3	80	122	202	2
CEG Yankasso	45	47	92	1	99	99	198	0	102	98	200	0	126	122	248	1	127	127	254	1
College privé de Safané	73	78	151	4	85	84	169	8	96	87	183	14	90	70	160	16	94	72	166	14
CEG privé Lemanga Loni de Safané	9	8	17	ND	14	20	34	ND	64	53	117	ND	74	74	148	ND	68	75	143	ND
Total Post Primaire	307	288	595	11	461	437	898	19	659	634	1293	29	708	740	1448	36	812	796	1608	33

Source : compilation des données des CEG, février 2020

Tableau 10 : Effectifs scolaires au lycée

Effectif Infrastructure	2015-2016				2016 2017				2017-2018				2018-2019				2019-2020			
	F	G	T	Prof	F	G	T	Prof	F	G	T	Prof	F	G	T	Prof	F	G	T	Prof
Lycée Datomo	235	275	510	5	230	220	450	5	233	210	443	8	217	190	407	8	213	155	368	8
Lycée safané	399	509	908	13	388	499	887	18	395	444	839	21	435	460	895	26	467	467	934	25
Lycée de nounou	192	194	386	3	223	187	410	5	244	209	453	7	186	150	336	8	212	168	380	6
Total Secondaire	826	978	1804	21	841	906	1747	28	872	863	1735	36	838	800	1638	42	892	790	1682	39

Source : compilation des données des lycées, février 2020

Le nombre des élèves de la commune au post -primaire est de 1 608 en 2019/2020 contre 1 448 en 2018/2019 et 1 293 en 2017/2018, soit une progression de 160 élèves par an. La proportion des filles est légèrement supérieure à l'effectif des garçons et est constante augmentation depuis 2015/2016. Pour l'année scolaire 2019/2020, la commune compte 1608 élèves dont 812 filles et 796 garçons. Le secondaire compte 1682 élèves, pour l'année scolaire 2019-2020, répartis dans 3 lycées (Safané, Datomo et Nounou). Cet effectif est irrégulier d'une année à l'autre, mais connaît une baisse régulière depuis 2015/2016. En effet, l'effectif scolaire qui était 1804 en 2015-2016 est passé successivement à 1747 élèves en 2016-2017, à 1735 élèves en 2017-2018, à 1638 élèves en 2018-2019 et à 1682 élèves en 2019-2020. Les raisons avancées par les encadreurs sont entre autres les abandons, le faible taux d'achèvement. Nombreux sont les jeunes qui vont sur les sites miniers. Le personnel d'encadrement en 2019-2020 est de 33 enseignants au post -primaire et de 39 au niveau des lycées. Ces chiffres cachent souvent certaines réalités. En dehors du Collège Privé Notre-Dame de la Consolation de Safané qui a 14 enseignants, tous les autres CEG ont une moyenne de quatre enseignants. Le CEG de Tounou a deux enseignants et celui de Yankasso un enseignant permanent. Les CEG tout comme les lycées font recourir aux enseignants vacataires dont le budget lié à la prise en charge devient de plus en plus élevé pour les établissements. Cela joue également sur la qualité de l'enseignement et les résultats scolaires.

Rendements scolaires

Comme relevé plus haut les taux de succès au post-primaire est largement inférieur à 50%. Le taux moyen pour les cinq dernières années est 30% et varie d'une année à l'autre. Le tableau résume les résultats des différents établissements.

Tableau 11 : Évolution des taux de succès au BEPC Commune de Safané

Année scolaire		Effectif d'élèves	Total admis	Taux de succès (%)
2019	G	282	91	32.26%
	F	304	82	26.97%
	Total	586	173	29.52%
2018	G	279	131	46.95%
	F	279	85	30.46%
	Total	558	216	35.70%
2017	G	221	68	30.76%
	F	168	38	22.62%
	Total	389	106	27.24%
2016	G	160	58	36.25%
	F	137	40	29.19%
	Total	297	98	33%
2015	G	149	45	30.20%
	F	123	36	29.26%
	Total	272	81	29,77%

Source : Compilation des données des établissements, février 2020

Seul le lycée départemental de Safané a présenté des candidats au Bac pour les cinq dernières années. En 2019, sur 134 candidats le lycée a obtenu 31 admis dont 22 garçons et 9 filles.

L'analyse du milieu de l'éducation montre que la commune de Safané à l'instar des autres communes de la province présente un déficit de scolarisation. La croissance démographique continue impose la commune d'énormes défis à relever dans ce domaine notamment en termes de construction et équipement des salles de classes, la construction de CEG et de lycée, la construction de laboratoires au post primaire et au secondaire, la construction de bibliothèques dans tous les ordres d'enseignement, le recrutement et renforcement des capacités des enseignants du primaire, post primaire et au secondaire, la dotation de tous les niveaux éducatifs en matériels spécifiques, etc. En plus, les infrastructures existantes sont souvent en situation de dégradation. Certains villages n'ont toujours pas d'écoles et les élèves parcourent de longues distances pour y accéder. C'est le cas des villages sans écoles avec un important nombre d'habitants : Kongosso (environ 645 habitants en 2020), Bominasso (549 habitants), Sirakorosso (299 Habitants).

3.2. SECTEUR DE LA SANTÉ

3.2.1. Les effectifs des agents de santé

Du point de vue infrastructures sanitaires, la commune de Safané est dotée d'un CM, de 7 CSPS, de 9 dépôts MEG et un dépôt pharmaceutique privé, de 26 logements pour le personnel de la santé. Ce personnel, dont le nombre s'élève à 38, est composé de plusieurs catégories que sont les IDE, IB, AIS, AA, AB, ME, sage-femme, fille de salle, un technicien biomédical. L'ensemble de la commune dispose de deux médecins. Les COGES sont très actifs au niveau de chaque formation sanitaire. Le tableau ci-dessous renseigne sur la situation du personnel et des infrastructures sanitaires.

Tableau 12 : Situation du personnel des formations sanitaires dans la commune

Indicateurs Villages	Infrastructures et équipements				Personnel soignant								
	CSPS	Dépôt MEG	Logements	CMA	IDE	IB	AIS	AC	AB	Médecin	ME	SFE	Fille Salle
CSPS de Datomo	1	1	4	0	2	0	1	1	0	0	0	1	0
CSPS de Kinsere	1	1	2	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0
CSPS de Lanfiera	1	1	3	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0
CSPS de Nounou	1	1	4	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
CSPS de Pakole	1	1	3	0	1	0	1	0	1	0	0	0	0
CM de Safane	0	1	4	1	4	0	2	2		2	1	3	1
CSPS de Sin	1	1	3	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0
CSPS de Siralo	1	1	3	0	1	0	1	0	0	0	0	1	0
TOTAL	7	8	26	1	12	2	9	3	3	1	1	6	1

Source : compilation des données des différents centres de santé, février 2020

Le tableau ci-dessus présente la répartition du personnel de santé dans les CSPS de la commune de Safané. Certains CSPS restent confrontés à un problème de personnel comme le CSPS de Kienseré, le CSPS de Siralo, le CSPS de Pakolé, le CSPS de Nounou, et de Lanfiéra. Ces centres de soins n'ont chacun que 3 agents pour fournir les services de soins à la population. Le plus souvent c'est deux agents au dispensaire et un agent à la maternité. Le Centre Médical de Safané compte 16 agents dont un technicien biomédicaux malgré ce nombre, des insuffisances restent à combler. Il faut signaler qu'il manque beaucoup de spécialistes pour rendre plus performantes les formations sanitaires de la commune.

3.2.2. Les infrastructures de santé

La population enquêtée pour la présente étude affirme d'une part l'insuffisance de CSPS parce que les malades de certains villages parcourent de longues distances pour se faire soigner avec le mauvais état des voies. Le nombre réduit des agents de santé occasionnent souvent de longues attentes pour recevoir des soins surtout en cas d'absence d'un du personnel. D'autre part, les logements sont insuffisants (26 logements pour 38 agents). Aussi, l'équipement sanitaire est-il défectueux et insuffisant. Les locaux sont étroits et les lits d'hospitalisation sont également en grande partie en mauvais état et insuffisants. Le tableau suivant fait l'état des infrastructures existantes par centre de santé.

Tableau 13 : État des équipements et infrastructures sanitaires dans la commune

Centre de santé	Infrastructures					Nbre de lits	Matériel roulant			Logements		Nbre latrine	Nbre forage
	Dispensaire	Maternité	Dépôt MEG	CREN	Incinérateur		Motos agents		Ambulance	Nb	Bon état		
							Nb	Bon état					
DATOMO	1	1	1	0	1	12	3	1	0	4	0	4	1
KINSERE	1	1	1	0	1	6	1	1	0	2	0	2	1
LANFIERA	1	1	1	0	1	8	2	1	0	3	3	8	1
NOUNOU	1	1	1	0	0	6	4	1	0	4	1	1	1
PAKOLE	1	1	1	0	1	10	1	1	0	3	3	2	1
SAFANE	1	1	1	0	1	18	7	2	2	4	2	3	1
SIN	1	1	1	0	0	10	2	2	0	3	3	5	1
SIRALO	1	1	1	0	1	12	2	0	0	3	1	8	1
TOTAL	8	8	8	0	6	82	22	9	2	26	12	33	8

Source : compilation des données des différents centres de santé, février 2020

Pour une population de 71 992 habitants en 2020, la commune de Safané compte en moyenne un centre de soin pour 9 000 habitants, ce qui correspond à la norme nationale (10 000 habitants par CSPS), mais supérieur à celle de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) (un CSPS pour 7 500 hbts). L'accès au système sanitaire reste à améliorer, car certains villages sont à un rayon moyen de plus de 15 km d'un poste de santé. En plus de l'éloignement, c'est surtout le mauvais état des pistes à l'intérieur de la commune qui handicape la fréquentation des centres médicaux. Selon les majors des CSPS la couverture maximale pour chaque Centre est environ 7000 habitants. Ce qui montre déjà qu'environ 2 000 habitants par CSPS ont des difficultés réelles pour accéder aux centres de soins. Il faut noter aussi que seul le CM de Safané dispose de deux ambulances pour l'évacuation des malades.

3.2.3. Les principales maladies objets de consultation dans les centres de santé

La situation sanitaire dans la commune est marquée par la prédominance des endémo-épidémies. Selon les données recueillies auprès des CSPS de la commune, les principales pathologies dominantes dans la commune sont résumées par ordre de prévalence dans le tableau suivant.

Le paludisme apparaît comme la maladie la plus fréquente suivi des infections respiratoires aiguës (I.R.A), des plaies, de la parasitose intestinale, des maladies diarrhéiques, de la malnutrition, des affections de la peau, des IST/VIH-SIDA, etc.

Tableau 14 Tableau : Liste des principales pathologies 2020

N°	Pathologie
1	Paludisme grave
2	Paludisme
3	Infections respiratoires aiguës bases
4	Infections respiratoires aiguës hautes
5	Affections ostéo-articulaires
6	Parasitose intestinale
7	Diarrhée
8	Plaie
9	Affection urinaires
10	Affection de l'œil
11	Affection de la peau
12	Anémies
13	IST
14	Affections buccales
15	Malnutrition
16	Hypertension artérielle

Source : CSPS et CM Safané, 2020

Diverses prestations sont offertes par les agents de santé aux populations allant de la consultation à l'organisation de séances de vaccination aussi bien en stratégie fixe qu'en stratégie avancée. À l'occasion de ces séances, des activités de sensibilisation notamment sur l'hygiène, la consultation prénatale, les soins infantiles, les IST, le VIH/SIDA, etc. sont réalisées.

Les résultats des prestations sont satisfaisants. La commune enregistre un taux moyen de couverture vaccinal largement satisfaisant comme l'indique le tableau ci-dessous.

Le taux de couverture vaccinale des femmes enceintes est également satisfaisant.

Les indicateurs de santé de la commune de safané pour l'année 2019 présentent des données récentes sur tous les aspects concernés par la santé. Le plus frappant dans ce tableau est le ratio de médecin avec deux médecins pour plusieurs milliers d'habitants. De ces données et des entretiens menés lors des différentes animations par grappes de villages, il ressort que la couverture vaccinale est relativement bonne. Le taux de fréquentation des formations sanitaires par les femmes varie selon le centre, mais reste toujours supérieur à celui des hommes. De façon générale, on peut conclure que la tendance des fréquentations pour le suivi prénatal et postnatal est assez bien assurée dans l'ensemble de la commune. Selon les données des services de santé, on dénombre en 2019, 14 cas de personnes vivants avec le VIH/SIDA dans la commune; Ce qui montre que le VIH/SIDA constitue toujours une préoccupation majeure en matière de santé publique.

Plusieurs facteurs contribuent toujours à accroître le taux d'infection du VIH notamment, les pratiques communautaires telles que le lévirat, l'excision, le mariage forcé et l'infidélité conjugale. En outre, on peut également citer d'autres facteurs à risques tels que les flux migratoires, les fréquentations des sites aurifères, etc.

Tableau 15 : les Indicateurs de santé dans la commune de Safané en 2020

Formation Indicateurs sanitaire		DATOMO		KINSIERE		LANFIERA		NOUNOU		SAFANE		SIN		SIRALO	
		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Ratio médecin sur population		1 médecin / 71992 habitants													
Nombre de lits		12		6		8		06		18		10		12	
Taux de fréquentation du centre	H	3954	57.14	1315	42	1096	39	2384	48	4200	40	2634	108,2	5362	77.11
	F	6241	81.60	1810	58	1699	61	2583	52	8824	60	3047	122	4214	72.2
Taux de natalité		ND		ND		ND		ND		ND		ND		ND	
Taux de mortalité		ND		ND		ND		ND		ND		ND		ND	
Nombre de décès maternels		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'avortement		3		4		3		4		6		14		17	
Taux de consultations prénatales			95	108	90	101	84	455	98	280	90	292	100,3	156	23,2
Taux de consultations post natales			94	63	75	69	80	342	69,29	130	98	301	104,3	281	97,1
Taux de couverture vaccinale du BCG			102	80	95	79	98	380	104,1	834	99	222	95,68	260	103,5
Taux de couverture vaccinale du DT Coq 3			101	71	88	69	74	338	103	1037	98	198	100	260	103,58
Taux de couverture vaccinale du VAA			100	59	83	64	80	363	110,6	986	95	196	100	326	129,88
Taux de couverture vaccinale du VAR			100	59	83	64	80	363	110,6	986	95	196	100	326	129,88
Taux de prévalence du VIH/Sida	H		0,2					0	0	0	0	0		2	
	F		0,3					02	0,025	4	0,07	1	0,021	1	

Source : CSPS, CM de Safané, février 2020

3.2. EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

3.2.1. L'état des infrastructures en eau potable

Les principales sources d'approvisionnement en eau potable des habitants de la commune sont les forages, les AEPS et les puits à grand diamètre.

La commune de Safané dispose de cent quatre-vingt-quatre (184) forages équipés en 2020 dont cent quarante-neuf (149) sont fonctionnels et trente-cinq (35) non fonctionnels. Ces forages desservent l'eau non seulement à la consommation domestique, mais aussi à d'autres usages comme l'abreuvement des animaux et les travaux de chantier.

Les villages de Safané, Datomo et Yankasso sont équipés aussi d'un système d'approvisionnement en eau potable simplifié (AEPS) comptant respectivement cinq (05), quatre (04) bornes fontaines et une borne fontaine. L'AEPS de Safané a des difficultés à approvisionner toutes les bornes fontaines. En plus des forages, on comptait trente-huit (38) puits à grand diamètre dont 28 points permanent et 10 temporaires. Il ressort du tableau des diagnostics dans le secteur de l'eau que la couverture en eau potable est relativement acceptable. Sur l'ensemble des forages, 149 sont fonctionnels pour une population estimée à 72 000 habitants en 2020. Le ratio est de 483 personnes pour un forage. Le ratio se situe au-delà de la norme nationale qui est de 300 personnes/forages. La situation peut être compensée dans certains villages par la présence des puits modernes. Mais le problème d'eau potable est réel dans la commune. La répartition spatiale des points d'eau potable reste inégale souvent regrouper dans un seul quartier à l'échelle d'un village. Ce qui accroît la distance à parcourir pour atteindre un forage. Certains forages sont constamment en panne ou que l'eau est très chargée impropre pour la consommation selon la population. La corvée d'eau est souvent très pénible surtout pour la couche féminine et les enfants. Cette pression est renforcée par l'absence de points d'eau spécifiques pour l'abreuvement des animaux. Le taux d'accès à l'eau potable est estimé à 60% en 2019 ce qui envoie celui de la province du Mouhoun 64.2% en 2018 (DGDT, 2018). Le tableau suivant récapitule les points d'eau potable dans la commune.

Tableau 16 : Situation des infrastructures d'eau potable dans la commune

Village	Forage		AEPS		Borne fontaine	Puits grand diamètre
	F	N F	F	NF		
Pakolé	4	0	0	0	0	0
Bona	6	0	0	0	0	0
Zienkuy	2	1	0	0	0	1
Pakoro	0	2	0	0	0	0
Bara-yankasso	3	2	0	0	0	1
Nounou	6	1	0	0	0	2
Lanfiera	4	1	0	0	0	1
Sokoula	3	1	0	0	0	0
Tiekuy	2	1	0	0	0	3
Makongo	2	1	0	0	0	1
Safané	35	0	1	0	5	6
Bara	3	1	0	0	0	0

Village	Forage		AEPS		Borne fontaine	Puits grand diamètre
	F	N F	F	NF		
Siralo	4	2	0	0	0	0
Bomboila	2	2	0	0	0	3
Kira	2	0	0	0	0	1
Bilakongo	2	1	0	0	0	0
Kokoun	4	0	0	0	0	0
Sirakorosso	2	0	0	0	0	0
Kongosso	1	1	0	0	0	0
Kongodina	2	1	0	0	0	0
Banou	2	1	0	0	0	1
Sikorosso	0	0	0	0	0	0
Bominasso	2	1	0	0	0	2
Tuena	2	1	0	0	0	0
Yankasso	6	1	1	0	1	3
Ziasso	2	1	0	0	0	2
Sin	3	1	0	0	0	1
Guizigoron	0	1	0	0	0	1
Banga	1	2	0	0	0	0
Sodien	2	1	0	0	0	1
Kiensere	5	1	0	0	0	0
Kongoba	5	0	0	0	0	0
Missakongo	3	0	0	0	0	1
Yamou	3	0	0	0	0	0
Tounou	5	1	0	0	0	2
Sokoulani	2	1	0	0	0	1
Bossien	3	1	0	0	0	1
Biforo	6	1	0	0	0	2
Doumakélé	2	0	0	0	0	1
Datomo	6	2	1	0	4	0
Total	149	35	3	0	10	38

Source : TSD, enquête terrain, février 2020

Dans tous les villages, les habitants ont mis en place des Associations des usagers de l'eau(AUE). Ce comité est généralement composé d'un président, d'un secrétaire, d'un trésorier, d'un de la maintenance et de deux hygiénistes. Ces associations ont pour fonction la maintenance, la réparation et la réhabilitation des forages. En outre, elles proposent les formes de contributions en nature ou en espèce en fonction de la nature de la panne et pour la gestion des forages. Mais en réalité ces comités de gestion connaissent des problèmes de fonctionnement.

Pour soulager les populations des difficultés de service en eau potable et s'approcher de la norme nationale de couverture en eau potable, il faudra réaliser au moins 20 nouveaux forages positifs, réhabiliter les 30 forages et les APES non fonctionnels sur l'ensemble de la commune pour l'usage de la population et régulariser la situation des écoles.

3.2.2. Assainissement

L'état des lieux de la commune fait ressortir que la gestion des ordures ménagères ne fait pas l'objet d'une gestion moderne. En effet, la gestion des ordures ménagères se fait de façon

traditionnelle en ce sens que les femmes jettent les ordures dans la nature. Il existe au sein de quelques rares ménages, un dispositif de collecte, et de traitement des ordures ménagères (fosses fumières) et on observe de plus en plus un besoin réel des populations à construire des latrines familiales. Pour l'instant le taux d'accès à l'assainissement familial est semblable à celui de la province 0,3% (INSD, 2011). Dans presque tous les villages on relève l'existence de latrines familiales, mais en faible nombre. Les grands centres du point de vue de poids démographique disposent plus de latrines notamment Safané ville (325 latrines) Datomo (200 latrines), Banou (60), Bara (50), Kira (20), Kokoun (10).

Tableau 17 : Situation des latrines dans la commune

Villages	Latrines familiales		
	Fonctionnel	Non fonctionnel	total
Kongoba	10	-	10
Tounou	8	-	8
Kienséré	18	7	25
Yamou	1	0	1
Missakongo	2	-	2
Zienkuy	20	36	56
Safané	260	65	325
Bomboila	2	4	6
Siralo	2	18	20
Kira	15	5	20
Bilakongo	9	0	9
Bominasso	1	0	1
Kongosso	3	0	3
Yankasso	20	10	30
Banou	45	15	60
Tuena	6	4	10
Sodien	10	0	10
Tiekuy	50	0	50
Banga	5	1	6
Sokoula	55	0	55
Lanfiera	10	4	14
Nounou	50	7	57
Biforo	50	10	60
Sokoulani	25	5	30
Bossien	5	1	6
Doumakélé	10	10	20
Datomo	140	60	200
Bara	40	10	50

Source : TSD, enquêtes terrain, février 2020

En somme les ménages dans les différents villages ont compris l'utilité des latrines, mais la grande difficulté est qu'elles sont construites de façon traditionnelle et avec des matériaux peu résistants (du bois en lieu et place des dalles en béton). Ce qui fait qu'une grande partie est en mauvais état. Les principaux lieux publics de la commune disposant de latrines sont les marchés, les mosquées et les églises. Ces lieux publics tels que les marchés fonctionnent difficilement de nos jours à cause de leurs états délabrés, car le comité de gestion du marché

ne fonctionne pas. Au niveau des marchés, les hangars côtoient les dépotoirs sauvages. Il n'est pas institué un système d'entretien de ces lieux où se vendent les aliments cuits et directement consommables. Aucun dispositif de collecte, ni de traitement, ni d'évacuation des eaux pluviales et usées n'est encore mis en place au niveau de l'espace public communal.

3.3. HABITAT ET URBANISME

3.3.1. L'habitat

Les familles sont organisées en grandes concessions. On a quelques habitations construites en matériaux définitifs en plus des infrastructures communautaires. Les maisons sont en général construites en terre. Les toitures sont en tôle métallique ou en paille. Cependant quelques constructions sont faites à base des briques en ciment et/ ou en pierres taillées. Il s'agit de logement de quelques ressortissants résidant dans les grandes villes et des bâtiments et logements administratifs. De façon générale l'habitat se modernise dans les villages avec l'apport des revenus provenant de la vente du coton ou de l'exploitation minière.

L'habitat occupe une partie du terroir villageois et est de type semi-groupé pour l'ensemble des villages et des hameaux de cultures de la commune. Les habitations ont une forme rectangulaire et sont regroupées en lots pour former la concession familiale. Les animaux domestiques sont souvent parqués à l'intérieur ou aux alentours des concessions où un espace leur est réservé.

3.3.2. L'urbanisation.

L'urbanisation concerne essentiellement le chef-lieu de la commune. Safané ville est organisé en trois secteurs. Le processus de restructuration de la ville est ancien dont le premier lotissement date de 1966 pour améliorer la qualité des logements. Ensuite se sont suivis celui de 1968 et la dernière opération en 2006. Ces différentes opérations de lotissement ont permis de dégager 2070 parcelles loties en tout dont 2004 parcelles destinées à l'habitation. Les 66 autres parcelles sont utilisées pour la réalisation des équipements administratifs. Ainsi Safané en tant que chef-lieu du département, concentre l'essentiel des équipements administratifs, économiques et éducatifs de la commune et se positionne comme ville – moteur du milieu rural. L'habitat de type moderne (plus développé au centre-ville) côtoie un habitat traditionnel dominant. Ce qui a permis aussi l'augmentation de la population et l'extension spatiale de la ville. Cette évolution, tant démographique que spatiale de la ville, pose déjà des défis réels de développement à la commune en termes de besoins en logement, d'approvisionnement en eau potable, d'aménagement de la voirie urbaine, d'amélioration de équipements sanitaires, économiques et éducatifs, d'électrification, de la gestion des déchets urbains, etc. Le drainage des eaux pluviales et l'adduction en eau potable sont essentiels pour améliorer les conditions de vie de la population.

IV. LES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

À l'instar de l'ensemble de la province du Mouhoun, les principales activités économiques de la Commune de Safané sont l'agriculture, l'élevage et l'artisanat. La production maraîchère est également réalisée dans certains comme activités de contre saison.

4.1. L'AGRICULTURE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'agriculture est la première activité pratiquée par les populations de la commune et occupe plus de 90% des actifs. D'une manière générale, les céréales et le coton constituent les spéculations les plus importantes en termes de superficie cultivée et de production. C'est une agriculture pluviale essentiellement destinée à l'autoconsommation pour ce qui concerne les céréales.

L'activité agricole est caractérisée par la prédominance des petites exploitations familiales, un niveau d'équipement relativement faible et une utilisation limitée des intrants (engrais, semences améliorées et des pesticides). Il s'agit d'une agriculture essentiellement extensive largement dominée par les cultures pluviales.

4.1.1. Équipements de productions agricoles

Le niveau d'équipement des producteurs dans la commune est faible et reste dominé par les moyens de production traditionnelle. L'usage de la traction animale est de plus en plus développé dans les villages pour compenser la réduction de la main d'œuvre agricole. Ainsi selon les données de l'agriculture on dénombre actuellement 13 300 charrues bovines, 1050 charrues asines, 675 charrettes bovines et 7 553 charrettes asines pour l'ensemble de la commune. Ce qui est insuffisant pour une zone de haute production agricole vu que les ménages, qui ont des moyens, peuvent en posséder deux ou trois équipements à la fois. La culture du coton bénéficie plus d'encadrement, d'utilisation d'intrants et d'équipements que les cultures céréalières.

4.1.2. Terres agricoles

Au cours des cinq dernières années environ 17 854 ha de terres sont exploités par an pour la production agricole. Pour la campagne agricole 2019 environ 18 751 ha des terres ont été emblavées dans la commune dont la culture du coton occupe la première place avec 7 019 ha soit 37.43% des terres. Le sorgho vient en deuxième position avec 4 800 ha, le mil avec 3 900 ha en troisième et le maïs en quatrième rang avec 2 250 ha. Mais on note également pour la même période une diminution des terres affectées à la culture du coton au profit de certaines spéculations tel que le maïs. Dans l'ensemble on constate que l'extension des terres de cultures est de plus en plus limitée, car les réserves sont épuisées. En plus de terres sont en dégradation constante.

Tableau 18 : Évolution des superficies (ha) pour la production céréalière

Superficie (ha)	MIL	Sorgho	Maïs	Riz	Total
2015	4000	4000	1600	195	9795
2016	3450	3900	1845	197	9392
2017	3015	4350	2030	201	9596
2018	3000	5010	1398	195	9603
2019	3900	4800	2250	215	11165
TOTAL	17365	22060	9123	1003	49551

Source : ZAT, Safané 2020

Le sésame vient comme deuxième culture de rente en termes de superficie emblavée après le coton. Cela s'explique du fait que sa commercialisation est plus facile que le coton.

Tableau 19 : Évolution des superficies (ha) des cultures de rente des cinq dernières campagnes

Superficie (ha)	Arachide	Coton	Niébé	Voandzou	Soja	Sésame	Total
2015	2	8000	115	19	1	250	8387
2016	3	7315	100	15	0,5	315	7748,5
2017	6	7025	100	19	1	277	7428
2018	4	7000	105	9	1,5	451	7570,5
2019	5	7019	131	11	3	417	7586
TOTAL	20	36359	551	73	7	1710	38720

Source : ZAT, Safané 2020

4.1.3. La production agricole dans la commune

La production est destinée dans un premier temps, à satisfaire les besoins alimentaires de la famille et dans un second temps, aux ventes pour la résolution des problèmes sociaux de la famille. Les variétés sahéniennes sont les plus utilisées, elles arrivent en maturité en trois ou quatre mois. Les autres cultures céréalières sont le maïs et le riz qui est pratiqué dans les bas-fonds aménagés. Les productions céréalières sont donc dominées par le sorgho, le mil, le riz et le maïs qui constituent en même temps l'alimentation de base de la population. La quantité de la production céréalière pour les cinq dernières années évolue en dent de scie. Pour la campagne agricole 2018/2019, 37 905,75 tonnes de céréales ont été produites dans la commune contre 33 378,85 tonnes à la campagne 2017/18 soit une légère réduction de la production. La campagne 2014/2015 a enregistré la faible quantité en céréale.

Tableau 20 : Évolution de la production céréalière (T) des cinq dernières campagnes agricoles

Production (T)	MIL	Sorgho	Maïs	Riz	Total
2015	10570	12000	6000	688,2	29258,2
2016	8659,5	13650	9238,75	935,75	32484
2017	6783,75	12136,5	9642,5	974,25	29537
2018	8700	13977,9	9774,7	926,25	33378,85
2019	10725	14304	11812,5	1064,25	37905,75
TOTAL	45438,25	66068,4	46468,45	4588,7	162563,8

Source : ZAT, Safané 2020

La forte variation de la production s'explique par des facteurs comme les aléas climatiques, la baisse de la fertilité des sols qui a un impact négatif sur les rendements, la faible utilisation de semences améliorées, de la fumure organique et la difficulté d'accès aux crédits pour acquérir des équipements adéquats. Des actions de restauration des terres sont engagées. Environ 14 315 fosses fumières ont été construites dans les villages et 4 000 ha de cordons pierreux ont été aménagés.

Selon les résultats de la campagne agricole 2018-2019, les principales spéculations céréalières réalisées dans la commune sont respectivement le sorgho 37,73% de production, le maïs 31,16%, le mil 28,29% et le riz 2,80%.

Tableau 21 : Évolution de la production (T) des cultures de rente des cinq dernières campagnes

Production (T)	Arachide	Coton	Niébé	Voandzou	Soja	Sésame	Total
2015	3	15920	292,5	24,7	2	200	16442,2
2016	5,25	14556,8	234,15	31,3	1,7	293,25	15122,45
2017	11,7	14050	179,39	17,75	1,95	242,37	14503,16
2018	7,8	12500	120,75	10,8	2,19	766,7	13408,24
2019	9,75	13475,3	255,45	16,5	4,19	298,13	14059,32
TOTAL	37,5	70502,1	1082,24	101,05	12,03	1800,45	73535,37

Source : ZAT, Safané 2020

Le coton est la principale culture de rente (95,87% de la production) et contribue, pour une large part aux revenus monétaires des populations, tirés de l'agriculture. Les autres cultures de rente pratiquées dans la commune de Safané sont le sésame (2,44%), le niébé, le voandzou, l'arachide et le soja.

Les jeunes et les femmes sont orientés vers les spéculations qui peuvent leur permettre de vendre rapidement et avoir un revenu. Ainsi les cultures pratiquées par les femmes en groupement ou individuelles sont : le riz (environ 83ha avec un rendement 1t/ha), le taro (47ha avec un rendement de 7t/ha) et le niébé (43ha, 400kg/ha). Les jeunes s'adonnent plus à

la culture du coton environ 300 ha pour l'ensemble avec un rendement 900kg/ha du maïs (150ha, 2,3 t/ha). (ZAT, Safané, 2020).

4.1.4. Le Bilan céréalier

Les productions céréalières de la commune ont dépassé largement les besoins de la population durant la période 2015-2020 selon la base de calcul de l'OMS 195 kg/pers/an. Malgré ce bilan céréalier excédentaire, il n'est pas rare de voir des crises alimentaires s'installer dans certaines familles surtout en période de soudure. Selon les données de l'agriculture plus de 40% des ménages n'arrivent pas de nos jours à couvrir l'année sans des achats complémentaires de nourriture. Lors des animations dans les grappes, les participants avancent le chiffre de 50% des ménages. Les mois d'août et de septembre constituent la période de soudure la plus dure pour les ménages surtout ceux qui n'ont pas de bonnes terres agricoles. Le problème fondamental est la vente des récoltes. En effet pour faire face à certaines dépenses durant la saison sèche les producteurs vident les récoltes pour vendre. Ainsi donc de façon cyclique, ils connaissent des périodes de pénurie de céréales, durant lesquelles les prix grimpent comme partout ailleurs. Le tableau suivant fait le bilan céréalier de 2015 à 2019.

Tableau 22 Tableau : le Bilan céréalier de 2015 à 2019

Années	Population	Besoins en tonnes	Production en tonnes	Pertes en tonnes (10%)	Production disponible	Bilan céréalier
2019	70 163	13 681,79	37905,7	3790,57	34115,13	+20 433,35
2018	68 221	13 303,10	33378,8	3337,88	30040,92	+16 737,83
2017	66 328	12 933,96	29537	2953,7	26583,3	+13 649,34
2016	64 475	12 572,63	32484	3248,4	29235,6	+16 662,98
2015	62 660	12 218,70	29258,2	2925,82	26332,38	+14 113,68

Source : ZAT, TSD, 2020

4.1.5. Le potentiel des bas-fonds

La commune de Safané ne dispose pas d'un barrage pouvant permettre le développement de l'agriculture irriguée. Les bas-fonds possédant des potentialités agronomiques énormes demeurent l'alternative pour intensifier de la production agricole. Avec l'appui des projets 285 ha de bas-fonds ont été mis en valeur au profit de 249 ménages dans plusieurs villages (Safané centre, Bossien, Datomo, Nounou, Sin, Bona, Sokoula, Kokoun). Le potentiel de bas-fonds aménageables existe toujours dans la commune. Plus de 150 ha de terres ont été estimées lors des enquêtes dans les villages. Une exploration pourra définir la superficie disponible et engager leur aménagement au profit de la population. Le riz est actuellement la principale culture pratiquée sur les bas-fonds. Les activités de contre saison peuvent également être développées sur ces terres grâce aux puits maraichers. L'aménagement et surtout l'exploitation optimale de ce potentiel pourraient augmenter de façon significative les productions de riz et de produits maraichers de la commune et également le revenu des ménages.

Les produits maraichers sont développés en saison sèche et pluvieuse en fonction des spéculations. Les principales spéculations cultivées sont entre autres le chou, la tomate, les oignons les aubergines, et les courgettes. Le maraichage est pratiqué aux abords des bas-fonds et des cours d'eau de la commune. On estime actuellement pour l'ensemble de la commune

environ 10 ha de terres exploitées dans les villages pour la production maraîchère. Les espaces de production sont de petites superficies allant de 0,25 à 0,50 ha liés essentiellement à la disponibilité de l'eau. Environ 91 exploitants ont été recensés par les services de l'agriculture. La majeure partie utilise des puisards traditionnels comme source d'eau d'irrigation. L'insuffisance des périmètres aménagés, le tarissement rapide des plans d'eau et des puits réduisent les capacités de production maraîchère. Par conséquent, la réalisation d'aménagements adéquats devrait booster les activités de maraîchage et de la promotion de l'économie locale ainsi que la réduction du chômage des jeunes en saison sèche. Cela pourra également accroître les revenus des femmes qui sont très actives dans le maraîchage.

Les contraintes majeures de développement relevées par la population dans l'analyse du secteur de la production agricole sont entre autres :

- Dégradation continue des terres liée à certaines pratiques agricoles ;
- Faible niveau d'équipement ;
- Insuffisance d'intrants (semences améliorées, les engrais) ;
- Attaques des plantes par les chenilles ravageuses ;
- Difficultés de conservation des semences ;
- Insécurité alimentaire ;
- Insuffisance au niveau des aspects de transformation et de commercialisation ;
- Insuffisance de bas-fonds aménagés pour la culture de contre saison ;
- Mauvaise qualité des intrants phytosanitaires et des semences sur le marché ;
- Vente à bas prix des récoltes dès la fin de la saison.

4.2. ELEVAGE ET RESSOURCES HALIEUTIQUES

L'élevage occupe la deuxième place dans les activités de la population de la commune. On y rencontre l'élevage de type traditionnel et le système semi amélioré.

Le système traditionnel se caractérise par un mode d'élevage extensif. L'élevage est tributaire des ressources naturelles et les producteurs utilisent très peu les intrants zootechniques et vétérinaires. Dans ce mode d'élevage extensif, on peut distinguer aussi le type transhumant du type sédentaire. Le premier est particulièrement pratiqué par les éleveurs peulhs qui font la petite transhumance. En saison sèche, ils se déplacent de l'intérieur vers les abords des affluents du fleuve Mouhoun ou vers d'autres communes voisines à la recherche de pâturages et de l'eau. Dans le deuxième type d'élevage, les animaux restent sur le terrain et pâturent aux abords du village. Il se développe çà et là des noyaux d'intensification en production d'animaux destinée au marché. L'embouche bovine et ovine est majoritairement pratiquée par les commerçants de bétail surtout à l'approche des fêtes. L'apport en intrant zootechnique est plus important dans ce système d'élevage.

4.2.1. L'effectif du cheptel

Le cheptel de la commune est composé de bovins, d'ovins, caprins, asins, porcins, Equins et de volaille. L'effectif du cheptel est estimé en 2019 à 468 332 têtes toutes espèces confondues, dont 297 167 têtes de volaille. On note une légère augmentation d'une année à l'autre. L'élevage du gros bétail revient généralement aux hommes, et les femmes font l'élevage de chèvres, moutons et volailles (poules). La volaille est régulièrement vendue par les ménages pour couvrir les dépenses au quotidien surtout lors des événements sociaux

(mariages, baptêmes, funérailles, fêtes et maladies). L'élevage joue un rôle de plus en plus important dans la gestion familiale et aussi dans la production de la fumure organique.

Tableau 23 : Effectif du cheptel des cinq dernières années

Espèces	Production (nombre de têtes)				
	2015	2016	2017	2018	2019
Bovins	43 055	43 935	44 825	45 722	46 637
Asins	4 768	4 816	4 865	4 914	4964
Porcins	11 400	11 633	11 870	12 108	12 351
Volailles	263 552	271 763	280 107	288 511	297 167
Caprins	57 820	59 000	60 205	61 410	62 639
Ovins	41 130	41 969	42 825	43 682	44 556
Equins	14	15	16	17	18
Production de poisson	ND	ND	ND	ND	ND
TOTAL	421 739	433 131	444 713	456 364	468 332

Source : DPRAH Mouhoun ,2019

Les éleveurs sont organisés en groupement. On dénombre 18 groupements d'éleveurs dans la commune, mais la plupart d'entre eux connaissent des problèmes de fonctionnement (absence de réunion, non renouvellement des bureaux, insuffisance de matériels, etc.).

4.2.2. Les infrastructures d'élevage dans la commune

Les infrastructures pastorales dans la commune en 2020 se composent de treize (13) parcs de vaccination, d'un poste vétérinaire, d'un magasin de stockage SPAI, d'une aire d'abattage, marché à bétail, etc. Les infrastructures existantes sont résumées dans les tableaux suivants :

Tableau 24 : Répartition des parcs de vaccination dans la commune

Village	Parc de vaccination	Observation
Safané	2	1 en bon état 1 Vieux parc englouti par les maisons d'habitation
Yankasso	1	bon
Nounou	1	Très large ne respectant pas les normes
Sokoula	1	bon
Kongosso	1	Matériaux utilisés très Legé
Siralo	1	Couloir très large et causes des blessures aux animaux
Tounou	1	bon
Bosssien	1	bon
Datomo	1	bon
Tuena	1	Bon
Biforo	1	bon
Sodien	1	bon

Source : ZATE, safané, 2020

Tableau 25 : infrastructures pastorales

Infrastructure	Village	Observations
Poste vétérinaire	Safané	Absence de branchement électrique
Résidence/agent	Safané	Absence de branchement électrique
Forage pastoral	Sodien	-
Forage pastoral	Safané	-
Aire d'abattage	Safané	En ruine et absence de source d'eau
Quai d'embarquement	Safané	En état dégradé
Magasin de stockage	Safané	-
Marché à bétail	Safané	non exploité et en état dégradé
Bureau aire d'abattage	Safané	En ruine
Barrage pastoral	Safané	Présence de fuite d'eau
Bureau du marché à bétail	Safané	Non utilisé
Boulis	Tounou	Fuite d'eau importante
Boulie	Biforo	Stade d'ensablement

Source : ZATE, safané, 2020

L'existence de toutes ces infrastructures constitue un potentiel pour le développement d'élevage. Mais de ces deux tableaux, on constate que les infrastructures pastorales de la commune sont en grande partie en mauvais état.

Au regard des effectifs du cheptel et des équipements ci-dessus cités, les besoins en infrastructures pastorales de la commune restent énormes. La construction d'un marché à bétail et le renforcement des équipements existants serait indispensable au développement de ce secteur qui, comme déjà mentionné plus haut, constitue la deuxième source de revenu de la population locale. De même le manque de piste à bétail, de zone de pâture apparaît comme un frein au développement des activités de la filière. L'inexistence de piste et de zone bien délimitées de pâture est à la base de nombreux conflits entre agriculteurs et éleveurs locaux et transhumants. Pour l'amélioration de la production animale, l'aménagement de zones de pâtures et la délimitation de piste à bétail devraient être des priorités pour le conseil municipal dans l'optique de réduire les conflits entre agricultures-éleveurs et pour une bonne gestion des ressources naturelles.

La vente des animaux rapporte bien de revenus à la population. Mais le secteur de la commercialisation du bétail dans la commune n'est ni organisé ni contrôlé. De ce fait le service d'élevage et la mairie ne disposent pas de chiffres en la matière. En 2019 environ 698 bovins ont été vendus. Les produits de l'élevage alimentent un circuit de commercialisation interne et externe. Les œufs, viandes et lait très souvent consommés sur place ne sont pas suivis. Il va sans dire qu'une grande partie de ces produits échappent aux structures de suivi à cause du faible effectif du personnel dans la zone et de la volonté de certains acteurs de contourner les voies légales. Le tableau suivant donne sur la consommation de la viande dans la commune.

Tableau 26 Tableau : Abattages contrôlés de 2015 à 2019

Espèces	Consommation (nombre de têtes)				
	2015	2016	2017	2018	2019
Bovins	ND	ND	164	172	460
Asins	ND	ND	1	0	0

Espèces	Consommation (nombre de têtes)				
	2015	2016	2017	2018	2019
Porcins	ND	ND	199	171	470
Volailles	ND	ND	ND	ND	ND
Caprins	ND	ND	2 282	2 527	3 364
Ovins	ND	ND	279	370	527
Total	ND	ND	2925	3240	4821

Source : Poste vétérinaire Safané, 2019

Les **abattages contrôlés** ont évolué sensiblement entre 2017 et 2019 pour presque toutes les espèces. En tout en 2019, 4821 têtes de bétail ont été l'objet de contrôle vétérinaire dont 3 364 caprins. Les caprins sont des espèces qui se reproduisent plus rapidement et sont les plus vendus pendant la période de soudure.

La santé animale se caractérise dans la commune par la persistance de certaines pathologies. Les principales pathologies animales rencontrées sont généralement la maladie de New-castel et les parasitoses pour la volaille et les pasteurelloses la fièvres-aphteuse, la trypanosomiase, les dermatoses et les parasitoses pour les bovins, les petits ruminants et les porcs. Le personnel du service d'élevage malgré leur nombre réduit avec des moyens limités, s'attelle à l'éradication de ces différentes maladies par des vaccinations et traitements divers.

La pêche est une activité marginale pratiquée par quelques individus. La valeur ajoutée sur l'économie de la commune est très faible.

La commune ne dispose pas d'un barrage où la pêche est pratiquée. L'activité de pêche est surtout pratiquée par les populations riveraines des affluents du fleuve Mouhoun. Aussi, assiste-t-on à une exploitation traditionnelle de poisson dans certains bas-fonds. La production piscicole annuelle est faible. Les produits de la pêche sont écoulés localement. Le secteur n'est pas organisé ainsi que l'absence de données statistique ne permettent pas d'apprécier l'apport en terme de revenu à la population. Les femmes sont des actrices importantes dans la filière pêche. Elles se retrouvent dans les maillons de la transformation (fumage du poisson, friture, etc.) et de la commercialisation. La contrainte majeure est l'absence d'un cours d'eau pérenne.

Les principales contraintes de développement relevées lors du diagnostic participatif du secteur de l'élevage sont : la mortalité des animaux, difficultés d'approvisionnement en eau, inorganisation du secteur de vente, les conflits agriculteurs/éleveurs, etc.

4.3. LA CHASSE ET L'EXPLOITATION FORESTIERE

La chasse y était pratiquée de façon traditionnelle, mais on assiste de plus en plus à sa modernisation grâce à la réglementation de l'activité par le service de l'environnement. Ainsi, la période de la petite chasse est fixée du 1er décembre au 31 mai comme partout ailleurs au Burkina Faso. Malgré cette réglementation, il n'est pas rare de voir certains individus chasser clandestinement le gibier dans la commune. Le gros gibier devient ainsi de plus en plus rare. Le petit gibier se compose généralement de pintades, perdrix et lièvres. Selon l'estimation des services de l'environnement pour la saison écoulée environ 150 lièvres et 80 perdrix ont été

chassés par trois chasseurs reconnus. Ce qui donne un revenu de 300 000 f Cfa pour la vente des lièvres et 80 000 f Cfa pour les perdrix.

L'exploitation forestière est de plus en plus développée à cause de la présence de quelques réserves forestières : 1 forêt communale d'environ 26 ha localisée entre Nounou et Tiékuy ; 4 forêts villageoises à Nounou, Kienséré, Bona et Tiékuy et de quelques bosquets localisés dans les différents villages de la commune. De plus la coupe sélective a permis de conserver quelques espèces végétales dans les champs de culture. Le reboisement (plantations communautaires et individuelles) est encouragé par les services de l'environnement qui organisent chaque année des campagnes en vue de restaurer le couvert végétal. Ainsi durant la campagne de reforestation de 2019, 2,5 ha ont été plantés dans le village de Bossien, 1,5 ha à Tounou et 2 ha à Missakongo. La grande difficulté est la survie des plants. Selon les données de l'environnement le taux de réussite des reboisements est de 40 à 50% en fonction des zones. Et pourtant l'exploitation du bois est très intensive dans la commune et contribue à la dégradation des ressources naturelles. L'exploitation du bois concerne la collecte du bois sec, la production du charbon et la coupe du bois vert. Ce bois est destiné essentiellement à la consommation locale et à la vente. Le bois constitue la principale source d'énergie pour les ménages de la commune. Le service de l'environnement estime qu'en 2019 environ 480 m³ de bois ont été coupés et 450 sacs du charbon pour la consommation locale.

L'exploitation des PFNL est une activité pratiquée surtout par les femmes qui font la cueillette des fruits du *Vittelaria paradoxa* (Karité), des graines de *Parkia biglobosa* (nééré), des fleurs de *Bombax costatum* (kapokier à fleur), les fruits de *Saba senegalensis* et de *Detarium microcarpum*. Les produits de ces collectes sont destinés à la consommation ou à la vente. Les amandes de Karité et les graines de nééré sont soit vendues en l'état, soit transformées en beurre de karité et en soubala pour le nééré. L'activité peu développée au regard du potentiel disponible constitue une source de revenus importante pour les femmes, d'où l'organisation déjà d'une foire pour la promotion des PFNL. La commercialisation des PFNL, bien qu'elle n'est pas contrôlée ni estimée, procure des revenus aux différents acteurs qui y sont impliqués.

Le tableau suivant fait l'état du niveau de production des PFNL dans la commune :

Tableau 27 : les produits forestiers Non Ligneux(PFNL)

Type de PFNL	Qté produite		Qté vendue		Qté consommée	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018
Amende de karité	260	340	320	400	-	-
Beurre de karité	150	180	110	105	40	75
Néré	200	230	180	150	20	80

Source : SDEEVCC, Safané, 2020

La difficulté d'écoulement du Beurre de karité semble être un grand problème pour les femmes de nos jours parce que le partenaire qui les accompagnait ne vient plus. En plus de ces produits on note que l'agroforesterie tend à se développer dans la commune. Dans presque tous les villages on relève des vergers de manguiers de 2 à 3 ha souvent même 5 ha et aussi des plantations d'anacarde.

L'apiculture est pratiquée par quelques producteurs dans la commune avec des ruches traditionnelles et n'est pas organisée. Cependant, cette activité a une rentabilité certaine à cause de la forte demande pour le miel exprimé sur tous les marchés locaux. Beaucoup d'espèces mellifères existent dans la commune.

En somme, la coupe abusive du bois, la forte pression sur les ressources naturelles et les défriches illégales contribuent à une dégradation du couvert végétal. Cette dégradation s'accroît avec l'augmentation des superficies emblavées pour l'agriculture et l'absence d'initiative pour la préservation des ressources forestières. Et cela réduit aussi la disponibilité des produits forestiers qui pourtant à la résilience de la population et à l'émergence de l'économie locale.

4.4. L'ARTISANAT

L'artisanat communal repose sur la transformation des produits primaires. Il s'agit essentiellement des métiers de forge, de poterie, de tissage et de vannerie. On pourrait y ajouter l'artisanat d'art et singulièrement la teinture. L'essentiel des activités est pratiqué par des femmes.

Il y a ensuite l'artisanat de service notamment la mécanique (vélo, auto), la peinture, la maçonnerie, la menuiserie, la couture, la soudure, etc. Par ailleurs on relève les activités de mouture de grains (moulins à grains), la 'doloterie', la fabrique du beurre de karité et les savonneries artisanales, la fabrication des briques de pierre taillée. Le tableau suivant fait l'état des activités recensées dans les villages.

Tableau 28 : situation de l'artisanat dans la commune

Nom du village	Type d'artisanat
Yankasso	Poterie
Sin	Tissage
Biforo	Poterie, tissage
Kongosso	Tissage
Lanfiera	soudure, mécanique
Sirakorosso	Vannerie, tissage
Safané	Tissage, Menuiserie, soudure, mécanique
Kongoba	Poterie, savonnerie cordonnerie
Banou	Tissage
Bilakongo	Tissage
bomboila	soudure, mécanique
Kongodiana	Tissage
Sokoulani	Tissage
Kienséré	Tissage
Kokoun	Tissage, dolo, menuiserie
Nounou	Tissage, forgeron
Tiekuy	Poterie, tissage, soudure

Nom du village	Type d'artisanat
Datomo	Tissage, poterie
Doumakélé	Confection de paille

Source : TSD, enquête terrain, 2020

Le principal handicap du secteur de l'artisanat est son caractère informel et le manque de professionnalisme qui fait que les artisans ne sont pas suffisamment professionnels. Cet état de fait est une des causes qui expliquent que ces derniers ne bénéficient pas de crédits pour le développement et l'expansion de leurs initiatives. Une meilleure organisation du secteur, une formation des acteurs et un accompagnement dans la vente des produits sont autant nécessaire pour la relance de l'artisanat.

4.5. LE COMMERCE

L'activité de commerce se porte sur une gamme variée de marchandises d'origine locale ou de provenance extérieure (produits manufacturés et alimentaires, restauration, produits agricoles).

Les activités commerciales restent dominées par la vente de produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de la transformation des PFNL. Les marchés plus importants de la commune sont situés à Safané, à Datomo, Tounou, Kienséré, et Lanfiera, Tiekuy, Nounou, Siralo. Le marché de safané est un grand carrefour commercial fréquenté par des marchands venant de tous les villages de la Commune et des villages des Communes environnantes et même ceux de Boromo, Houndé, Dédougou, Ouagadougou, etc.

L'aménagement du marché se poursuit pour offrir un cadre d'échanges moderne à la population.

Presque tous les villages disposent des marchés d'une périodicité de 5 jours. Ce qui permet la vente des produits et les échanges inter-villages. En dehors du jour du marché, le commerce se fait autour de quelques boutiques implantées sur place, mais aussi autour des restaurants et quelques unités de transformation. La commune à aménager 139 boutiques de rues à safané pour faciliter le commerce et aussi augmenter ses recettes. Le village de Safané dispose de marché de bétail pour l'écoulement des animaux ; mais ce dernier n'est pas fonctionnel.

Autres activités commerciales importantes dans la commune sont le transport de personnes, la vente des cartes de recharge téléphonique et de carburant à travers les stations-service et les dépôts de vente du carburant en bouteille. Ces activités de commerce constituent une source de revenu pour les populations et de recettes pour la commune. Les marchés représentent une potentialité financière énorme pour le budget communal. Cependant, leur état précaire ne leur permet pas de jouer pleinement leur fonction structurante du commerce à l'échelle de la commune. La rénovation de ces équipements devra pouvoir mettre en place les fondements du dynamisme de l'activité commerciale sur l'étendue du territorial communal et permettre à la commune d'en tirer profit.

Les principales contraintes de développement de ce secteur économique sont entre autres l'état défectueux des routes, surtout en saison pluvieuse, le faible accès aux micros crédits pour le financement des activités, le problème d'écoulement de certains et surtout les faibles prix d'achat.

4.6. LES TRANSPORTS ET LA COMMUNICATION

La commune est traversée du Nord au sud par la route départementale RD80 reliant Safané à Ouarkoye en passant par Kona et la route régionale RR 29 reliant la RN14 à la RN1. Ces deux routes sont des voies en terre damée. Le reste du territoire communal est desservi par pistes rurales très peu praticables. En saison pluvieuse les voies sont difficilement praticables à telle enseigne que les populations sont souvent coupées des infrastructures sanitaires et éducatives.

Le vélo, la charrette et la mobylette et la voiture constituent les moyens courants de transport dans la commune. C'est avec ces moyens de transport que la population se déplace d'un centre à l'autre et d'un village à l'autre.

La commune est une zone de transit pour plusieurs compagnies en provenance de Bobo-Dioulasso ou Ouagadougou qui relient régulièrement Safané aux villes Dédougou, Bobo-Dioulasso et Ouagadougou et quelque fois à Ouarkoye via Kona. Les jours de marché, on y trouve des véhicules en provenance de Koudougou, Dédougou, Boromo, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et quelques fois du Ghana à la recherche de produits céréaliers et d'animaux. La commune dispose d'une gare routière, mais très peu fréquentée. Le mauvais état des voies rend le transport difficile et décourage les opérateurs économiques qui interviennent dans ce secteur. Seuls les jours de marché que beaucoup viennent.

Les principaux moyens de diffusion de l'information sont essentiellement les canaux traditionnels notamment le « bouche à oreille » dans les marchés et autres lieux publics. En plus des canaux traditionnels, l'administration diffuse également l'information à travers des circulaires, affiches, et les crieurs publics. Les diffusions des radios RTB, Fréquence Espoir, Radio Salaki, Voix des Ballées et Radio FM implantées à Dédougou parvenant également dans la commune sont écoutées par les populations. De même, les programmes de la Télévision Nationale émis par satellite sont suivis par quelques personnes disposant de postes téléviseurs et de quoi les alimenter, à savoir l'énergie solaire ou les batteries- générateurs d'électricité dans les villages. La télécommunication a été renforcée par l'arrivée du téléphone fixe sans fil et de la téléphonie mobile. En effet, TELMOB, ORANGE BF et TELECEL couvrent la commune. Mais le réseau n'est pas fluide dans beaucoup de villages ou même souvent inaccessible. La commune bénéficie aussi du service de la SONAPOST.

4.7. L'ÉNERGIE

Les principales formes d'énergie utilisées sont le bois de chauffe, le charbon de bois, le gaz butane, l'essence, le pétrole, l'énergie électrique et l'énergie solaire. De toutes ces formes d'énergie, le bois et le charbon sont les plus utilisés. Le bois et le charbon de bois sont les principales sources d'énergie des ménages de la commune. La cherté du gaz butane pousse la population à la coupe abusive du bois et la tendance est en hausse ces dernières années. L'utilisation des lampes et torches solaires se développe et remplace progressivement les lampes à pétrole.

L'énergie électrique est produite et distribuée essentiellement par la SONABEL et alimente la localité de safané La SONABEL couvre seulement les différents secteurs de la ville et quelques villages (YANKASSO, DATOMO et quatre autres en cours de réalisation Kienéré, Kongoba, Misakongo, tounou). L'offre en énergie électrique reste inférieure à la demande aussi bien dans les secteurs du milieu urbain ainsi que dans les villages. Ce qui constitue un frein pour l'épanouissement de la population à travers le développement des AGR. Un projet d'électrification rurale est en cours et concernera certains villages notamment Datomo, Kongoba et Nounou. La demande est forte dans beaucoup de villages. L'énergie renouvelable est aussi de plus en plus consommée dans la commune. Les plaques solaires sont très utilisées dans les gros villages pour l'éclairage, la recharge de portable et pour le froid. Certains villages ont également bénéficié de l'installation des plates-formes multifonctionnelles. Les difficultés de gestion de ces infrastructures ont été relevées par la population qui souhaite un renforcement de capacité dans ces domaines.

4.8. LE TOURISME, L'HOTELLERIE, SPORT ET LOISIR

Le tourisme n'est pas assez développé dans la commune, bien qu'il y ait de nombreux sites touristiques. Ces sites sont composés d'édifices culturels, de formations naturelles et de lieux historiques. En effet sur le plan culturel et touristique, on note la présence de la mosquée légendaire de Safané qui constitue un potentiel touristique à valoriser ; de même que l'existence de la marre aux crocodiles du village de Biforo qui est une attraction pour la commune. Plusieurs sites et éléments existent dans la commune et peuvent être valorisés.

Tableau 29 : Événements et sites touristiques dans la commune

N°	Nom du village	Evènement	Sites touristiques
1	Safané	Fiékui (chasser le vent)	Fiéquan (non aménager)
3	Siralo	Danse labal, fouôssou (fête après récolte)	-
4	Kira	Demande de pluie (mois de juin)	-
5	Bilakongo	-	Zianbar
7	Yankasso	Fête de riz	Sourou
9	Ziasso	Chasser le vent	
11	Sodien	Masque coutumier	
12	Tiekuy	Masque	Kim-lah
13	Sokoula	Fête des récoltes	Wonko
14	Lanfiera	Filga	
15	Nounou	Masque, fête des femmes, danse traditionnelle	-sopa, kotou, grande colline
16	Makongo		Yibo, daba
17	Biforo	Danses ethniques	-yaba (mare sacrée) et ancienne mosquée
18	Doumakélé		Touba (forêt sacrée)
19	Tounou	Fête des haricots	Zoukoropo, puits sacré, tounlélé, baré
21	Kongoba	Fête des choux	-
22	Yamou	Fête du mil	-

23	Bona	Fete de la nouvelle saison	-
24	Bomboila		Colline sacré
25	Zienkuy	Fete de taro	-
26	Bara-yankasso	Sortie des masques	

Source : TSD, enquête terrain.

En matière d'hôtellerie, trois auberges ont été recensés à Safané centre : Relais des Collines, le Camping Gros Bois et l'auberge AJAS.

Les activités de sports et de loisirs sont menées dans la commune de façon spontanée ou organisée sous forme de compétitions. Dans les villages le football domine par contre que dans la ville plusieurs disciplines sont développées. Les infrastructures de sports dans les villages se résument aux terrains nus sommairement aménagés pour la pratique de certaines disciplines sportives surtout le football. La majorité de ces infrastructures appartiennent aux établissements scolaires. Dans certains villages les espaces sont définis, mais praticable uniquement en saison sèche. Des compétitions inter villages couramment appelées « coupe de la mairie » avaient été organisées par la mairie. La commune dispose d'une maison des jeunes à safané pour la rencontre des jeunes. Dans la plupart des villages de la commune, les jeunes se sont organisés et construits des maisons de jeunes où ils se retrouvent de temps en temps pour se distraire. Ces centres sont en matériaux locaux et ont du mal à tenir après trois (03) saisons pluvieuses. De même des centres de projection des films et du sport existent dans beaucoup de villages.

4.9. LA SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

La commune de Safané dispose de deux postes de sécurité (le Commissariat de la police, la Brigade territoriale de la gendarmerie) qui participent au développement socio-économique de la commune de par leur mission :

- Les missions de sécurisation (patrouille), pour permettre la libre circulation des personnes et de leurs biens ;
- La garde des institutions financières privées et publiques ;
- L'accompagnement des agents du trésor par les forces de sécurité dans la collecte des fonds publics au sein de la commune ;
- Le maintien de l'ordre public au sein de la commune, afin de prévenir les troubles pour une meilleure quiétude de la population, etc.

Des cas de grand banditisme n'ont pas été signalés lors des enquêtes terrain mais la présence des sites d'orpillages et la situation d'ensemble du pays exigent une attention particulière d'autant plus que la sécurité est transversale et pourrait handicaper l'essor de tous les autres secteurs de développement.

V. GOUVERNANCE LOCALE ET PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

5.1. L'INSTITUTION COMMUNALE

La commune rurale de Safané comme toutes les autres communes est dirigée par deux entités qui structurent l'organisation et le fonctionnement de la commune. Il s'agit de la structure délibérante (Conseil municipal) et de la structure administrative (Administration communale).

5.1.1. Conseil municipal

Le conseil municipal de Safané issu des dernières élections de mai 2016 est composé de 81 conseillers dont 8 femmes (dont une décédée) soit environ 09,87%. La représentativité des femmes est faible et a régressé par rapport au conseil passé.

Sur le plan politique, il est composé de six partis politiques à savoir le MPP (73 conseillers), le CDP (3 conseillers), le NTD (2 conseillers), l'UPC (1 conseiller), l'UPR (1 conseiller) et l'UFP (1 conseiller). Parmi ces conseillers, soixante (60) soit 74% ne disposent d'aucun niveau d'instruction. Pour les autres, sept (07) conseillers ont un niveau d'instruction du primaire, sept (07) du secondaire et sept (07) ont fait des études supérieures. Les membres du conseil municipal sont repartis en commission permanente conformément à la loi n°055-2004/AN du 21 décembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, ensemble ses modificatifs. Le conseil municipal en tant que structure chargée de conduire le développement socio-économique a toute la prérogative de veiller à la bonne marche de toute intervention dans sa commune. Cependant, le faible niveau des conseillers et le manque de formation permanente représentent un frein pour son fonctionnement. Le maire avec son administration communale exécute les délibérations du Conseil. Dans chaque village il a été mis en place le Conseil villageois de Développement (CVD) qui accompagne le conseil municipal dans la gestion et la promotion du développement local.

5.1.2. L'administration communale

En plus du Maire et ses adjoints, l'administration communale est organisée autour des services suivants : le Secrétariat général, secrétariat de la mairie, le service de l'État civil, le service de la comptabilité, le service de la régie des recettes et le service des affaires domaniales et foncières, service social.

En tout onze agents animent actuellement le fonctionnement des services de la mairie dont deux agents sont contractuels et deux bénévoles. En plus de l'insuffisance du personnel la formation continue est nécessaire pour permettre l'administration communale de prendre en charge les matières transférées.

5.1.3. La concertation communale

Le cadre de concertation communale (CCCo) a pour vocation d'être un espace de dialogue entre les acteurs du développement rural décentralisé en vue de la recherche d'une synergie

d'actions et d'harmonisation des interventions pour un impact plus grand sur le développement des collectivités territoriales. La commune de Safané n'arrive pas à tenir régulièrement les sessions du CCCo. La concertation avec les services techniques et les partenaires au développement est faite en fonction d'un problème défini. En dehors de ces échanges les services techniques sont très peu informés du fonctionnement de l'institution communale. Au niveau village, les CVD jouent le rôle de relais, les réalisations de la mairie ne sont expliquées qu'en cas de problèmes bien identifiés ou lors des campagnes électorales.

5.1.4. Les ressources financières de la commune

5.1.3.1. Le Budget communal

Le budget de la commune de Safané comprend trois sources de financement : les ressources propres de la commune, les subventions et dotations de l'État et les ressources des partenaires techniques et financiers. Le tableau suivant fait l'état de l'exercice budgétaire de 2016 à 2018.

Tableau 30 : budget de la commune 2016 à 2018

Périodes	2016	2017	2018
Dépenses de fonctionnement	58 636 199	84 218 040	264 424 195
Dépenses d'investissement	185 830 307	244 170 862	312 015 070
Recettes propres annuelles	18 991 860	67 765 915	87 532 262
Dépenses globales	240 668 134	307 767 441	474 809 714

Source : comptes administratifs de Safané, 2019

Les chiffres montrent une légère évolution pour la période. Cette évolution est essentiellement imputable à l'évolution des dotations de fonctionnement et d'investissement de l'État et aux financements des partenaires (PNGT, PACOF/GRN, FPDCT) qui représentent plus de 90% des ressources de la commune. Les recettes propres sont faibles liés à des problèmes de recouvrement et le faible revenu des ménages. Le rapport recettes propres par habitant donne comme contribution moyenne de 1289.5 Franc en 2018. Les recettes fiscales donnent une situation sur les perceptions.

5.1.3.2. La fiscalité

Le tableau suivant fait l'état de l'évolution des recettes propres de la commune de Safané.

Tableau 31 : Situation des recettes fiscales collectées dans la commune les trois dernières années

Taxes et Recettes diverses	Exercice 2017		Exercice 2018		Exercice 2019	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
CSI	2 677 773	76	2 313 883	71	560 265	16
Taxes sur les armes	7760	38	1940	9	970	4

Taxes et Recettes diverses	Exercice 2017		Exercice 2018		Exercice 2019	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Droits de marché	387 750	96	264 475	51	383 375	70
Taxes d'abatage	300 000	150	439 400	146	375 750	83
Droits d'expédition	5 850 000	164	5 925 900	116	6 138 000	109
Taxe stationnement	0	0	0	0	0	0
Taxe enlèvement agrégat	0	0	0	0	0	0
Taxes fourrière	470 000	235	370 500	123	437 000	145
Produit amande police	146 400	36	960 500	240	1 333 600	266
Patente	1 038 655	38	1 937 679	71	2 518 453	93
Taxes publicité	0	0	0	0	0	0
Location de propriété	150 000	155	179 500	59	175 000	58
Location matériel	0	0	0	0	0	0
Taxe charrette	2 656 500	126	1 925 500	71	1 933 500	96
Autres taxes assimilées	0	0	0	0	0	0
Produit exceptionnel	47 277 301	100	66.427.094	100	69 273 169	100
Total Commune	60 962 139		80 894 265		83 129 582	

Source : Perception Safané, février 2020

Les recettes propres de la commune connaissent une forte fluctuation. Elle est en baisse ces deux dernières années pour plusieurs raisons non expliquées notamment, la pauvreté, la démotivation des collecteurs et l'incivisme fiscal, insuffisance de collecteurs. On peut noter que les recettes propres de la commune sont très faibles, très peu diversités et ne permettent pas un développement réel de la population.

Les recettes de la commune sont soutenues essentiellement par les contributions du produit exceptionnel, soit 77,55% des recettes totales en 2017, 82.11% en 2018 et 83.33% en 2019. La contribution du secteur informel (CSI) a fortement baissé en 2019.

Par contre la contribution de la patente, les droits de marché et les droits d'expédition ont connu une légère augmentation.

5.2. LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

5.2.1. Les structures techniques déconcentrées de l'État

Dans le contexte de la décentralisation en cours, les services techniques déconcentrés constituent des structures d'appui conseil et d'accompagnement des actions de développement, chacun dans son domaine de compétences. En effet, ils sont des acteurs techniques de référence dans le processus de développement socio-économique et doivent veiller à la bonne application locale des politiques sectorielles. Le processus de décentralisation en cours dans notre pays est accompagné d'une déconcentration des services de l'État dans le but de renforcer les capacités d'action des collectivités territoriales. De façon concrète, les services déconcentrés de l'État de par leurs missions concourent avec les collectivités territoriales à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement socioéconomique, éducatif, sanitaire, culturel et scientifique,

ainsi qu'à la protection, à la gestion des ressources naturelles et à l'amélioration du cadre de vie. Plusieurs services déconcentrés de l'État sont présents dans la Commune, on peut citer :

- la préfecture,
- le Service Départemental de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique;
- La perception ;
- la Zone d'Appui Technique à l'Agriculture (ZAT) ;
- la Zone d'Appui Technique à l'Élevage (ZATE) ;
- la circonscription de l'éducation de base (CEB) ;
- le Commissariat de la police
- la Brigade territoriale de la gendarmerie
- SONAPOSTE
- les structures de la santé ;
- les structures de l'enseignement post-primaire et secondaire;

5.2.2. Les projets/programmes et ONG

Les projets/programmes et ONG qui interviennent à Safané sont indiqués dans le tableau suivant. Certains projets/programmes ne sont plus actifs, mais leur contribution des années est toujours comptabilisée dans le budget pour les années écoulées.

Tableau 32 : Projets et programmes/ONG partenaires

Partenaires	Domaines d'intervention
ACRIC	Éducation, renforcement de capacité, santé et gouvernance locale
PAPCIDDEL	Gouvernance locale, économie locale, participation citoyenne
OCADES Caritas	AGR et énergie
PAFASP	Agriculture, élevage et foresterie
FPDCT	Gouvernance locale, finance locale
PN PTFM	Energie
PAPFA	Appui aux filières agricoles
CPAVI	Élevage
PNDRP	Développement rural, Activités agro-sylvo-pastorales
PRP	Agriculture (Aménagement des bas-fonds)
FONAENF	Alphabétisation
PACOF/GRN	Sécurisation foncière, gestion des ressources naturelles (fin de projet)
Fondation SEMAFO	Exploitation minière

Source : Mairie Safané, février 2020

3.2.3. La coopération décentralisée

Dans le cadre de la coopération décentralisée, la commune de Safané entretient des relations avec la ville de Mont Morillon en France (construction des boutiques de rues) et avec AJUDA DIRECTA CASTELLO en Espagne (soutien aux personnes vivantes avec un handicap) MEDICUS MUNDI (intervient dans la santé et l'éducation) ; MAMOU SOLIDARITE (santé, promotion économie locale). La coopération appuie la commune dans la réalisation de ses actions de développement.

3.2.4. Les associations et groupements

Plusieurs associations et groupements ont été recensés dans la commune de Safané. Ils agissent dans l'ensemble dans la mobilisation de la population et la promotion de la cohésion sociale et aussi dans les activités socioéconomiques :

- Association Voûte nubienne ;
- Association Mamou solidarité et partage ;
- Association des Jeunes Alphabétisés de Safané ;
- Association des Amis du Progrès (ALAP) ;
- Union Départementale des Producteurs de Coton ;
- Associations des Jeunes Volontaires ;
- Association des chasseurs de Safané.
- L'union départementale des productrices de beurre de Karité ;
- L'union départementale des éleveurs ;
- L'union départementale des tradi-praticiens ;
- L'union départementale des productrices de soubala ;
- L'union départementale des collecteurs des noix de Karité ;
- L'union départementale des productrices d'arachide ;
- L'union des producteurs de coton.

Ces structures travaillent au développement de chaque filière et au développement socioéconomique de la commune. En outre, leur dynamisme permet à leurs membres d'accéder facilement au crédit auprès des institutions financières. Cependant, ces entités rencontrent des problèmes pour la formation de leurs membres et les débouchés pour l'écoulement de la production.

Le renforcement des capacités de ces différentes structures villageoises, tant au niveau organisationnel, institutionnel que financier serait bénéfique.

VI. BILAN DE RÉALISATION DU PCD ECHU

Le bilan du PCD échu permet d'évaluer le niveau de réalisation des projets inscrits pour la période 2015-2019, d'en tirer les enseignements en tenant compte des potentialités et des contraintes objectives pour enrichir le PCD des cinq années à venir.

6.1. BILAN PHYSIQUE ET FINANCIER DE LA MISE EN ŒUVRE

Le bilan physique est joint à l'annexe. Les tableaux suivants font le point de l'exécution financière du PCD échu.

Tableau 33 : Synthèse du bilan financier de la mise en œuvre du PCD 2015-2019 par axe

Axe stratégique	Prévisions (FCFA)	Réalisation (FCFA)	Taux d'exécution (%)
<u>Axe 1</u> : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale	189 900 000	74 020 000	38,97
<u>Axe 2</u> : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux	814 100 000	803 116 545	98,65
<u>Axe 3</u> : Accroissement des ressources financières de la commune	88 700 000	69 000 000	77,79
<u>Axe 4</u> : Renforcement de la gouvernance locale, administrative et des capacités locales	94 050 000	64 699 000	68,79
TOTAL	1 186 750 000	1 010 835 545	85,17

Source : Mairie safané, 2020

6.2. ACQUIS, DIFFICULTES ET LEÇONS A TIRER DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PCD ECHU

En termes d'acquis on note :

- Nombre d'activités réalisées sur la base des prévisions dans le PCD,
- Forte Mobilisation des ressources (fonds miniers, taxes superficiales, appui de l'Etat et autres partenaires),
- Fort engagement de l'équipe communale
- Bonne capacités de capitalisation des actions menées.

En termes d'insuffisance on note :

- L'inappropriation du PCD par l'ensemble des acteurs,
- Le PCD ne reflète pas exactement les besoins de la population,
- Beaucoup d'activités menées hors PCD,
- Les PAI ne sont pas extraits forcément des activités du PCD,
- Absence de suivi de la mise en œuvre du PCD,
- Difficultés de mobilisation des fonds propres,
- Faible participation de la population
- Insuffisance du personnel
- Inaccessibilité du PCD par les acteurs.

Il ressort clairement que pour le PCD 2020 – 2024, il faut :

- Une planification réaliste et réalisable,
- Elaborer le PCD sur la base des préoccupations réelles des populations,

- Organiser une campagne d'information et de sensibilisation de l'ensemble des acteurs sur le PCD en vue d'une meilleure appropriation et implication dans sa mise en œuvre,
- Elaborer des rapports périodiques de suivi-évaluation de la mise en œuvre du PCD,
- Prendre en compte le genre dans la planification et la mise en œuvre du PCD,
- Prendre en compte les actions de promotion de la cohésion sociale et de la cohabitation pacifique,
- Prendre en compte les actions de gestion durable des ressources naturelles,
- Rechercher et développer du partenariat.

Tableau 34 : Bilan financier de la mise en œuvre du PCD 2015-2019

Actions	Coût total prévu	coût réalisé	%	Source de financement	Année de réalisation
Programme 1 : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale					
Aménager un bas-fond de 5 ha pour la culture maraîchère à Kongoba	2 500 000	4 500 000	180	PACOF	2 015
Aménager un bas-fond de 5 ha pour la culture maraîchère à Datomo	2 500 000	0	0		
Aménager un bas-fond de 5 ha pour la culture maraîchère à Yankasso	2 500 000	0	0		
Réaliser des cordons pierreux : 3 ha/village/an	69 000 000	5 950 000	8,62	PACOF	2 018
Réaliser des fosses fumières (5 fosses fumières/village/an)	25 000 000	7 500 000	30	PACOF	2 018
Réaliser une étude technique pour la réalisation de la retenue d'eau à Bona	1 000 000	0	0		
Réaliser une retenue d'eau à Bona	PM	0	0		
Réaliser une étude technique pour la réhabilitation de la retenue d'eau de Safané	1 000 000	0	0		
Réhabiliter la retenue d'eau de Safané	PM	0			
Organiser des séances pour l'identification de zones de pâtures et de pistes à bétails	PM	0			
Créer des pistes à bétail pour rejoindre les points d'eau et les pares à vaccination	PM	0			
Réaliser 1 parc à vaccination à Datomo	8 000 000	6 800 000	85	PACOF	2 015
Réaliser 1 parc de vaccination à Nounou	8 000 000	6 300 000	78,75	PNGT	2 015
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination à Sodian	7 000 000	6 800 000	97,14	PACOF	2 016
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination à Bossien	7 000 000	5 370 000	76,71	PACOF	2 018
Faciliter la disponibilité des produits vétérinaires (bétail, volaille)	1 500 000	0	0		
Réaliser 1 forage au niveau de l'aire d'abattage à Safané	7 000 000	6 800 000	97,14	PACOF	2 018
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) à Nounou	750 000	1 250 000	166,66	SEMAFO	2 018
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) Kienséré	750 000	1 250 000	166,66	SEMAFO	2 018
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) à Bona	750 000	1 250 000	166,66	SEMAFO	2 018
Reboiser 1 forêt communale (5 000 plants/an) à Tiékuy	750 000	1 250 000	166,66	SEMAFO	2 018
Reboiser les bosquets existants dans la commune (200 plants/an/village)	6 000 000	2 000 000	33,33	SEMAFO	2 017
Vulgariser et utiliser les espèces agro forestières (faidherbia)	2 500 000	0	0		
Créer une pépinière communale (grillage, arrosoir, pioches, pelles, brouettes, gants, bottes) à Safané	1 000 000	2 600 000	260	BC	2 018
Construction de magasin de stockage	20 000 000	7 000 000	35	PACOF	2016
Réaliser 1 forage pour la pépinière communale à Safané	7 000 000	5 400 000	77,14	PACOF	2 017
Organiser des journées de collecte de sachets plastiques (chaque trimestre)	4 000 000	0	0		
Acquérir deux tricycles pour l'enlèvement des déchets à Safané	2 400 000	2 000 000	83,33	PCAOF	2 020
Mettre en place 40 comités de lutte contre les feux de brousse	2 000 000	0	0		
BUDGET TOTAL AXE 1	189 900 000	74 020 000	38,97		

Actions	Coût total prévu	coût réalisé	%	Source de financement	Année de réalisation
Axe 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux					
Construire 2 logements infirmiers au CSPS de Datomo	10 000 000	12 000 000	120	ETAT	2 015
Construire un logement au CSPS à Nounou	5 000 000	5 000 000	100	ETAT	2 015
Construire 1 logement au CSPS de Siralo	5 000 000	5 000 000	100	BC	2 015
Réaliser des latrines pour les usagers + 1 dispositif de lave mains CSPS Datomo	3 000 000	3 200 000	106,66	ETAT	2 018
Réaliser des latrines du personnel + dispositif de lave mains au CSPS de Nounou	3 000 000	3 200 000	106,66	ETAT	2 019
Réaliser un forage au CSPS de Datomo	7 000 000	7898200	112,83	ETAT	2 018
Réaliser un forage au CSPS de Pakolé	7 000 000	6 500 000	92,85	ETAT	
Curer le puits perdu et aménager les abords du forage du CSPS de Nounou	300 000	500 000	166,66	BC	2 018
Construire une salle d'isolement au CSPS de Nounou	5 000 000	12 500 000	250	MEDICUS MUNDI	2 019
Acquérir 15 matelas pour les CSPS de la commune	600 000	1 700 000	283,33	BC	2 017
Acquérir le matériel médicotechnique pour les CSPS de la commune	2 000 000	5500000	275	BC	2017-2020
Renforcer le dispositif électrique au CSPS de Siralo	500 000	0	0		
Recruter un ambulancier au CM de Safané	4 800 000	0	0		
Achever la clôture du CM de Safané	1 000 000	10 000 000	1000	AJUDA DIRATA	2 015
Construire un dépôt MEG à Bara	5 000 000	0	0		
Construire un dispensaire à Bara	8 000 000	0	0		
Construire 3 logements infirmiers à Bara	15 000 000	0	0		
Réaliser un forage à Bara	7 000 000	0	0		
Construire 4 latrines (2 usagers et 2 pour personnels de santé) à Bara	4 000 000	0	0		
Construire une salle d'isolement	5 000 000	0	0		
Recruter du personnel d'appui au CM de Safané (manœuvre, gardien)	4 800 000	0	0		
Réhabiliter 3 salles de classe à Sodien	4 500 000	4 900 000	108,88	BC	2 016
Réhabiliter 3 salles de classes à Kongoba	4 500 000	4 500 000	100	BC	2 018
Réhabiliter 1 salle de classe à Datomo B	1 500 000	0	0		
Construire 3 salles de classes à Bona (en cours d'exécution)	PM	25000000		ETAT	2015
realisation les latrines scolaires+ réalisation dispositif de laves mains à Sodien	600 000	3 200 000	533,33	ETAT	2 018
Construire 3 salles de classes à Banou	15 000 000	21 000 000	140	ETAT	2017-2018
Construire 3 salles de classes à Datomo B	15 000 000	21 000 000	140	ETAT	2 019
Construire 2 salles de classe à Makongo	10 000 000	21 000 000	210	ETAT/RT	2 017
Construire 3 salles de classes à Missankongo	15 000 000	12 580 000	83,86	FPDCT	2015-2020

Actions	Coût total prévu	coût réalisé	%	Source de financement	Année de réalisation
Construire 2 salles de classes à Siralo	10 000 000	20 380 000	203,8	BC	2 020
Construire 3 salles de classe à Sodian	15 000 000	21 000 000	140	ETAT/FT	2018-2019
Construire 4 salles de classe à Tiékuy	20 000 000	20 998 000	104,99	PNGT	2 017
Construire 3 salles de classes à Toumou	15 000 000	12 500 000	83,33	BC	2 020
Construire 2 salles de classes à Yamou	10 000 000	0	0		
Construire 3 salles de classes à Zienkuy	15 000 000	0	0		
Construire 1 salle de classe à Sokoulani	5 000 000	6 898 000	137,96	BC	2 020
Construire 4 salles de classe au lycée de Safané	20 000 000	19 980 000	99,9	BC	2 019
Construire un CEG à Kienséré	PM	33 000 000		Semafo	2017-2018
Construire 3 salles de classes au CEG de Datomo	15 000 000	19 836 000	132,24	BC	2 019
Construire un bâtiment administratif au lycée de Safané	15 000 000	9 583 485	63,88	BC	2018
Réaliser un forage scolaire à Pakolé	7 000 000	0	0		
Réaliser un forage scolaire à Siralo	7 000 000	6 500 000	92,85	DREA	2 019
Réaliser un forage scolaire Bilakongo	7 000 000	5 999 000	85,7	BC	2 018
Réaliser un forage scolaire à Banou	7 000 000	6 500 000	92,85	ETAT	2 018
Réaliser un forage scolaire à Missakongo	7 000 000	6 500 000	92,85	SEMAFO	2 015
Réaliser un forage scolaire à Makongo	7 000 000	6 500 000	92,85	ETAT	2 017
Réaliser un forage scolaire à Sokoulani	7 000 000	5 849 800	83,56	DREA	2 019
Réaliser un forage scolaire à Sokoula	7 000 000	6 500 000	92,85	DREA	2 020
Réaliser un forage scolaire à Sodian	7 000 000	6 500 000	92,85	DREA	2 019
Réaliser un forage scolaire à Tiékuy	7 000 000	0	0		
Réaliser un forage scolaire à Kokoun	7 000 000	6 498 000	92,82	PNGT	2 016
Réaliser un forage scolaire à Datomo B	7 000 000	6 500 000	92,85	ETAT	2 019
Réaliser un forage scolaire à Tuena	7 000 000	5 849 800	83,56	FPDCT	2 018
Réaliser un forage scolaire au CEG de Nounou	7 000 000	0	0		
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Makongo	1 000 000	6 800 000	680	ETAT/RT	2 017
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Lanfiera	1 000 000	0	0		
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Nounou	1 000 000	0	0		
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Bilakongo	1 000 000	0	0		
Acquérir des tables bancs, chaises et bureaux pour le lycée de Safané	500 000	10 495 000	2099	BC	2 017
Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse) lycée	3 000 000	2 498 660	83,28	BC	2 018
Acquérir le matériel informatique (ordi, imprimante, photocopie) inspection	3 000 000	0	0		
Plaider pour la scission de la CEB en 2 CEB	PM	0			

Actions	Coût total prévu	coût réalisé	%	Source de financement	Année de réalisation
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 tables)	2 500 000	10 000 000	400	BC	2 017
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 chaises)	1 500 000	1 000 000	66,66	BC	2 018
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 armoires)	5 000 000	2 000 000	40	BC	2 018
Construire une salle de réunion d'une capacité de 200 places à l'inspection	7 000 000	0	0		
Réhabiliter le bâtiment de l'Inspection de Safané	3 000 000	1 050 000	35	BC	2 017
Réaliser un forage communautaire à Zienkuy	7 000 000	5 350 000	76,42	PACOF	2 018
Réaliser un forage communautaire à Sikorosso	7 000 000	6 500 000	92,85	PACOF	2 020
Réaliser un forage communautaire à Nounou (Flaki)	7 000 000	6 500 000	92,85	PACOF	2 017
Réhabiliter le forage à Guizigoron	2 000 000	4 400 000	220	BC	2 016
Réparer un forage communautaire à Pakoro	1 000 000	5 400 000	540	BC	2 016
Réparer un forage communautaire à Missakongo	1 000 000	800 000	80	BC	2 016
Réparer un forage communautaire à Biforo	1 000 000	800 000	80	BC	2 016
Réparer un forage communautaire à Bominasso	1 000 000	800 000	80	BC	2 016
Réparer un forage communautaire à Makongo	1 000 000	800 000	80	BC	2 016
Réaliser un AEPS à Datomo	PM	102 000 000		DREA	2019
Etendre l'AEPS de Safané (financement acquis avec l'Etat) de Safané	PM	21 893 000		ETAT	2014-2015
Réaliser une étude pour la réalisation d'un AEPS dans la zone de Tounou	1 000 000	0	0		
Réaliser un AEPS dans la zone de Tounou	120 000 000	0	0		
Réaliser un forage communautaire à Banga	7 000 000	5 370 000	76,71	PACOF	2 018
Réaliser un forage communautaire à Banou	7 000 000	6 500 000	92,85	DREA	2 019
Réaliser un forage communautaire à Bara	7 000 000	6 500 000	92,85	DREA	2 019
Réaliser un forage communautaire à Bara Yankasso	7 000 000	5 849 800	83,56	FPDCT	2 017
Réaliser un forage communautaire à Biforo	7 000 000	5 350 500	76,43	PACOF	2 018
Réaliser un forage communautaire à Bomboila	7 000 000	6 500 000	92,85	FPDCT	2 016
Réaliser un forage communautaire à Bona	7 000 000	5 370 000	76,71	PACOF	2 019
Réaliser un forage communautaire à Bossien	7 000 000	5 350 000	76,42	PACOF	2 018
Réaliser un forage communautaire à Doumakélé	7 000 000	6 500 000	92,85	PNGT	2 016
Réaliser un forage communautaire à Kienséré	7 000 000	13 000 000	185,71	DREA	2 019
Réaliser un forage communautaire à Kira	7 000 000	6 500 000	92,85	DREA	2 019
Réaliser un forage communautaire à Kongoba	7 000 000	6 500 000	92,85	DREA	2 019
Réaliser un forage communautaire à Kongosso	7 000 000	5 370 500	76,72	PACOF	2 018
Réaliser un forage communautaire à Lanfiera	7 000 000	6 500 000	92,85	DREA	2 019
Réaliser un forage communautaire à Makongo	7 000 000	6 500 000	92,85	UNICEF	2 020

Actions	Coût total prévu	coût réalisé	%	Source de financement	Année de réalisation
Réaliser un forage communautaire à Nounou	7 000 000	5 898 800	84,26	FPDCT	2 017
Réaliser un forage communautaire à Safané	7 000 000	58 500 000	835,71	FPDCT,MEDI CUS MUNDI, BC,PRIVEE	2016-2020
Réaliser un forage communautaire à Sikorosso	7 000 000	6 500 000	92,85	DREA	2 020
Réaliser un forage communautaire à Sin	7 000 000	5 350 000	76,42	PACOF	2 018
Réaliser un forage communautaire à Yankasso	7 000 000	5 370 000	76,71	PACOF	
Réaliser un forage communautaire à Ziasso	7 000 000	0	0		
Réaliser un forage communautaire à Zienkuy	7 000 000	13 000 000	185,71	SEMAFO	2 018
Construire 6 latrines + dispositif de laves mains au marché de Safané	6 000 000	1 200 000	20	PNGT	2 016
Aménager 1 aire de stockage des déchets au marché de Safané	1 500 000	0	0		
Construire deux latrines + dispositif de laves mains (homme et femme) Lanfiera	2 000 000	0	0		
Construire deux latrines + dispositif de laves mains (homme et femme) Datomo	2 000 000	0	0		
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Safané	500 000	500 000	100	BC	2 018
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Nounou	500 000	0	0		
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Bomboila	500 000	0	0		
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Datomo	500 000	0	0		
Construire 1 maison de jeunes à Datomo	15 000 000	0	0		
Construire 1 maison de jeunes à Nounou	15 000 000	0	0		
Construire 1 auberge communale à Safané	30 000 000	0	0		
Construire la clôture de la maison des femmes à Safané	1 000 000	0	0		
BUDGET TOTAL AXE 2	814 100 000	803 116 545	98,65		
Axe 3 : Accroissement des ressources financières de la commune					
Aménager 4 hangars au marché de Lanfiera (100 places de 4 m ² chacune)	6 000 000	0	0		
Construire 200 hangars de 4 tôles au marché de Safané	20 000 000	5 800 000	29	BC	2 015
Construire 50 boutiques au marché de Safané	50 000 000	60 000 000	120	BC/	2015-2020
Faciliter l'accès des commerçants et des femmes aux micro-crédits	-	PM		BC/CORIS BANK	2019
Recruter 2 agents collecteurs à Safané	7 200 000	0	0		
Recruter 1 agent collecteur à Datomo	3 600 000	0	0		
Aménager 1 parking au marché de Safané	1 000 000	0	0		
Organiser de journées d'échanges et de mobilisation des ressources financières avec les partenaires	500 000	2 800 000	560	PACT /BC	2014-2019
Organiser des rencontres annuels de suivi évaluation de mise en œuvre du PCD	400 000	400 000	100	BC	2014-2019

Actions	Coût total prévu	coût réalisé	%	Source de financement	Année de réalisation
TOTAL BUDGET AXE 3	88 700 000	69 000 000	77,79		
Budget axe 4 : Renforcement de la gouvernance locale, administrative et des capacités locales					
Former les producteurs sur les nouvelles techniques culturales (80 pers/an)	5 000 000	0	0		
Former les éleveurs en technique de fauche et conservation du fourrage	2 500 000	0	0		
Former les éleveurs en technique de culture fourragère (80 pers/an)	2 500 000	2 500 000	100	PACOF	
Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage (Embouche bovine, ovine) : (80 pers/an) dont 40 femmes/an	5 000 000	5 000 000	100	PACOF	2 020
Organiser des tournées de sensibilisation pour éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs (1 tournée de sensibilisation par an/village)	2 500 000	0	0		
Mener des actions de sensibilisation pour prévenir la destruction des récoltes par le bétail (1 tournée de sensibilisation par an/village)	2 500 000	0	0		
Sensibiliser les éleveurs sur les méfaits des produits vétérinaires prohibés	2 500 000	0	0		
Former les producteurs en Régénération Naturelle Assistée (60 pers/an/village)	2 500 000	0	0		
Sensibiliser la population sur les méfaits de la coupe abusive du bois	2 500 000	0	0		
Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse	2 500 000	0	0		
Plaider auprès des services techniques non transférés afin de mettre à la disposition de la mairie une copie de leur rapport annuel	PM	0			
Construire 1 bâtiment administratif à la mairie pour les services état civil, foncier et domanial, de la régie, des matières transférées, salle d'archivage,	20 000 000	16 900 000	84,5	FPDCT	2 016
Acquérir 1 photocopieuse multifonctionnelle (impression et photocopie) mairie	2 500 000	2 000 000	80	PACT	2017/2019
Recruter 2 agents pour le service foncier et domanial	9 600 000	9 600 000	100	BC/PACOF	
Recruter 1 agent pour le service de l'Etat civil	3 600 000	3 600 000	100	ETAT	
Recruter 1 agent d'appui (manœuvre)	2 400 000	0	0		
Renforcer les capacités du personnel de la mairie en informatique	1 000 000	1 000 000	100	PACT	2 019
Renforcer les capacités du personnel de l'Etat civil en gestion de l'état civil	1 000 000	1 000 000	100	PACT/TDH	1
Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur les matières transférées	1 000 000	1 000 000	100	BC	2 019
Organiser des sessions d'Information/Communication et sensibilisation sur le civisme fiscale (populations, acteurs des secteurs socioprofessionnels)	2 500 000	2 500 000	100	PACT	2 019
Acquérir le matériel informatique (ordinateur et imprimante) pour la police	600 000	600 000	100	BC	2015
Créer des séances de concertation avec les transporteurs pour l'ouverture gare	-PM	PM			
Acquérir le matériel informatique (ordinateur et imprimante) Gendarmerie	600 000	600 000	100	BC	2015
Doter la police et la gendarmerie de frais de carburant pour les déplacements	750 000	900 000	120	BC	2015-2020
Doter la police et la gendarmerie de motos	3 000 000	1 999 000	66,63	BC	2019

Actions	Coût total prévu	coût réalisé	%	Source de financement	Année de réalisation
Mettre en place 40 commissions de conciliation foncière villageoise	3 000 000	3 000 000	100	PACOF	2016-2018
Informier et sensibiliser les populations pour l'établissement des titres fonciers	5 000 000	5 000 000	100	PACOF	2014-2019
Informier/sensibiliser les commerçants sur le paiement des taxes	2 500 000	2 500 000	100	BC	2016-2019
Sensibiliser les commerçants pour l'utilisation de l'aire de stockage des déchets au marché	0	0			
Construire un bâtiment pour SFR.	5000000	5 000 000	100	PACOF	2015
BUDGET TOTAL AXE 4	94 050 000	64 699 000	68,79		
BUDGET GLOBAL DU PCD	1 186 750 000	1 010 835 545	85,17		

Source : Mairie, 2020

VII. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

Tableau 35 Synthèse des résultats du diagnostic par grappe

Grappe : SAFANE Commune : Safané Province : Mouhoun		Grappe : NOUNOU Commune : Safané Province : Mouhoun	
Ordre de priorité	Problèmes identifiés	Ordre de priorité	Problèmes identifiés
1	Difficultés d'accès à l'eau potable et l'assainissement	1	Mauvais état et insuffisance des infrastructures éducatives
2	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires	2	Difficultés d'accès aux services de santé
3	Insuffisance des infrastructures éducatives (insuffisance des salles de classes, mauvais état des salles de classes)	3	Absence d'activités de contre saison
4	Mauvais état des voies dans la commune	4	Insuffisance de points d'eau potable
5	Insuffisance des infrastructures pastorales	5	Faiblesse de la production animale (mortalité, problème de fourrage, eau)
6	Difficultés d'accès aux micro-crédits		
Grappe : YANKASSO Commune : Safané Province : Mouhoun		Grappe : SIN Commune : Safané Province : Mouhoun	
Ordre de priorité	Problèmes identifiés	Ordre de priorité	Problèmes identifiés
1	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaires	1	Mauvais état des routes
2	Insuffisance des points d'eau potable	2	Insuffisance de point d'eau potable
3	Mauvais état et insuffisance des infrastructures éducatifs	3	Difficulté d'accès aux réseaux téléphonique
4	Difficulté d'acquisition de matériel et de semence agricole	4	Absence de post-primaire (CEG)
5	Insuffisance des infrastructures pastorales	5	Manque d'emploi et chômage des jeunes
6	Absence de retenue d'eau	6	Insuffisance de matériels agricoles
		7	Insuffisance des infrastructures d'élevage

Grappe : Datomo Commune : Safané Province : Mouhoun	
Ordre de priorité	Problèmes identifiés
1	mauvaise qualité des routes
2	Insuffisance des points d'eau potable
3	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires à la population de certains villages
4	Absence d'activités de contre saison
5	Faible développement de l'élevage (maladie, fourrage, écoulement)
6	Insuffisance des récoltes (matériel agricole, difficulté d'écoulement des produits de rente)
7	Absence d'électricité

Grappe : Bilakongo Commune : Safané Province : Mouhoun	
Ordre de priorité	Problèmes identifiés
1	Absence d'activités de contre saison
2	Mauvais état est insuffisances des infrastructures éducatives
3	Difficultés d'accès aux services de santé (absence de CSPS)
4	mauvais état des voies
5	Insuffisance de forage pour eau potable
6	Absence d'électricité
7	Insuffisance d'aliments des animaux en saison sèche

Grappe : Kongoba Commune : Safané Province : Mouhoun	
Ordre de priorité	Problèmes identifiés
1	Mauvais état des voies
2	Problème d'accès à l'eau potable
3	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires
4	mauvais état et insuffisance des salles classes et absence du post-primaire
5	Insuffisance des infrastructures pastorales (point d'eau d'abreuvement, mortalité des animaux)
6	Manque de centre de formation pour métier des jeunes et femmes
7	Manque de matériel agricole et de semence de qualité

Grappe : BONA Commune : Safané Province : Mouhoun	
Ordre de priorité	Problèmes identifiés
1	Insécurité alimentaire
2	Difficultés d'accès aux services de santé (absence de cps)
3	Mauvais état et Insuffisance des infrastructures éducatives, Absence du post primaire dans les 5 villages)
4	Insuffisance de points d'eau potable
5	Manque de retenue d'eau
6	Manque de centre de formation en métier pour les jeunes et femmes
7	Insuffisance du fourrage
8	Mauvais état de la route

Tableau 36 synthèse des problèmes hiérarchisés

Ordre de priorité	Problèmes identifiés
1	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaires
2	Insuffisance d'accès à l'eau potable
3	Faible éducation de la population
4	Faible productivité agricole/ insécurité alimentaire
5	Absence d'activités génératrices de revenus (jeunes et femmes)
6	Mauvais état des voies surtout pendant l'hivernage
7	Faible productivité des activités d'élevage
8	Dégradation continue de l'environnement
9	manque d'assainissement et insalubrité
12	Faible couverture de l'électricité dans les villages
13	Mauvaise qualité du réseau téléphonie mobile

Tableau 37 : Tableau des problématiques formulées

Problème central 1 :	mauvaises conditions de vie des ménages dans les villages
Sous-problème 1	La population n'arrive pas à assurer une autosuffisance alimentaire et un bon écoulement des produits de rentes
Sous-problème 2	La population a un faible accès aux services sociaux de base
Sous-problème 3	Les jeunes et les femmes ont des difficultés d'emplois surtout en saison sèche
Sous-problème 4	Les acteurs locaux n'arrivent pas à mettre en place les stratégies de gestion durable de leurs ressources naturelles
Sous - problème 5	La population n'arrive pas à assurer une bonne productivité animale et un bon écoulement des produits d'élevage
Problème central 2	sous-développement des secteurs de soutien à la production et mauvaise gouvernance locale
Sous-problème 6	Les secteurs de soutien à la production contribuent faiblement à l'amélioration des conditions de vie de la population
Sous-problème 7	institutions locales de gestion n'arrivent pas à mettre en place des stratégies pouvant améliorer durablement les conditions de vie de la population

Tableau 38 : Synthèse du diagnostic

Secteur/Domaine	Problème	Causes	Effets	Activités à mener
Agriculture	<i>La population n'arrive pas à assurer une autosuffisance alimentaire et un bon écoulement des produits de rentes</i>	<p>L'ODD 2 : "Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable" non atteint, notamment sa cible n°3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Faible capacité des producteurs locaux à freiner la dégradation des sols et l'appauvrissement des terres cultivables ; · Baisse de la production et la productivité des exploitations des cultures vivrières ; · La survenance fréquente des catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, chenilles) ; · Accroissement du nombre de ménages vulnérables surtout en 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La dégradation des sols et la baisse de la fertilité des terres maîtrisées par les producteurs locaux ; ✓ La production et la productivité améliorées ; ✓ La vulnérabilité des ménages et la gestion des récoltes améliorées 	Former 8000 (200/village) acteurs locaux en techniques de CES / DRS (cordons pierreux, fosses fumières, compost, demi-lunes, etc.)
				Doter les CVD des villages de 200 kits (en raison de 5 kits par village) de travail en CES/DRS (Charrettes, pelles, brouettes, pioche, barre à mine, etc.)
				Appuyer les producteurs dans la réalisation des cordons pierreux (le transport des cailloux sauvages)
				Superviser la réalisation de fosses fumières et des ouvrages de CES/DRS dans les villages bénéficiaires
				Former 4000 producteurs locaux sur la qualité et l'utilisation des pesticides homologués
				Réaliser des émissions radiophoniques 1 sur les effets néfastes de la mauvaise utilisation des pesticides sur la gestion durable des ressources naturelles
				Réaliser des contrôles qualités régulier sur les produits phytosanitaires
				Former 4000 producteurs sur les normes et règles d'utilisation des engrais chimiques, de la fumure organique et des semences améliorées
				Doter 5000 producteurs locaux (à raison de 125 villages) en semences améliorées
				Organiser des sessions de sensibilisation sur l'importance de l'utilisation des semences améliorées au profit de l'ensemble des populations de la zone d'intervention
Assister techniquement et superviser la production et l'utilisation de la fumure organique par les 5000 producteurs				
Aménager les bas-fonds pour la production du riz (Bossien 20ha, Sin 6ha, Tiékuy 5ha et Biforo15ha)				
Mettre en place du fonds d'acquisition des équipements agricoles au profit de ménages vulnérables par village (charrue, charrettes,				

Secteur/Domaine	Problème	Causes	Effets	Activités à mener
		période de soudure		brouettes, tracteur) Mettre en place et approvisionner des dépôts de vente d'engrais. Sensibiliser les populations sur l'importance de l'utilisation des variétés adaptées Sensibiliser les populations sur les risques de catastrophes (changements climatiques, attaques des chenilles ravageurs, inondations, etc.) Mettre en place un système de veille et d'alerte précoces sur les risques de catastrophes Créer des boutiques CONAGESS dans les grands marchés Construire des banques de céréales et mettre en place les COGES
Eau potable et assainissement	<i>L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est faible</i>	L'ODD 6 "Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau" n'est pas atteint, notamment la cible 4 : <ul style="list-style-type: none"> · Nombre insuffisant des points d'eau par rapport au nombre d'habitants et aux distances ; · Forte fréquence des pannes ; · Faible performance des ménages dans l'application des 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'accès à l'eau potable des ménages facilité ✓ La performance des ménages dans l'application des mesures d'hygiène et d'assainissement améliorée 	Réaliser 25 forages positifs complémentaires dans les villages Réhabiliter 35 forages actuellement en panne Mettre en exploitation l'AEPS de Datomo Installer l'adduction d'eau potable à Safané (ONEA) ouverture de 2 bornes fontaines à Yankasso Renouveler les bureaux des AUE dans les villages Former les membres des AUE Sensibiliser les ménages sur l'adoption des comportements d'hygiène et d'assainissement Sensibiliser les ménages sur la conservation de l'eau de boisson Former les ménages de Safané sur la gestion des ordures ménagères et des eaux usées Réaliser 2000 latrines familiales à raison de 40 par village Former les ménages à l'entretien et la propreté des latrines familiales Réaliser 40 latrines publiques à raison de 2/marchés Subventionner la construction des latrines (dalles, portes) Mettre en place et Former les membres des COGES à l'entretien et la gestion des latrines publiques

Secteur/Domaine	Problème	Causes	Effets	Activités à mener
		mesures d'hygiène et d'assainissement		
Santé	<i>Faible niveau de satisfaction des besoins sanitaires de la population</i>	Difficulté d'accès aux soins de santé pour la population	L'accès aux soins de santé de la population amélioré	Construire 4 CSPS dans les villages lointains qui remplissent les normes (Kongoba, Biforo, Yankasso, Bona)
				Equiper les CSPS en lits, matelas, table d'examen
				Réfection de bâtiment (Datomo, Kinsere, Safané)
				Construction de 5 logements personnels soignant
				Équiper les CSPS en matériel médico technique (définir le type d'équipement)
				Réaliser des ouvrages de franchissement dans les villages
				Construire des pistes rurales améliorées pour l'accès aux formations sanitaires de rattachement au profit des villages
Education	<i>La population a un faible accès à l'éducation</i>	L'ODD 4 : "Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie" n'a pas été localisé, notamment sa cible n°7 : <ul style="list-style-type: none"> Faible fourniture des services de l'éducation à la population, Insuffisance et mauvais état des infrastructures d'éducation 	La fourniture des services de l'éducation à la population améliorée	Réaliser de 15 blocs de 3 nouvelles salles de classes dans les villages
				Réhabiliter 41 salles de classes (Biforo(3), Bilakongo(3), Bona (3), Datomo (3), Kinsere (3), Kongodiana (3), Lanfiera (3) Makongo (3), Nounou(3) Soukoula(3), Tiekuy(2), Tounou(3) Yamou (3), Zienkuy (3)
				Acquisition de table banc pour les écoles et CEG
				Construction de nouveau CEG (Bona , Sin, Bilakongo, Kokoun)
				Réaliser des centres d'alphabétisation et formation professionnelle
				Former 20 formateurs en alphabétisation et formation professionnelle dans les villages
				Doter les centres de formation des équipements et des fournitures nécessaires à leur fonctionnement
				Doter les écoles en fournitures scolaires
				Appuyer le fonctionnement des cantines scolaire

Secteur/Domaine	Problème	Causes	Effets	Activités à mener
Emplois de jeunes et des femmes	<i>Les jeunes et les femmes ont des difficultés d'emplois surtout en saison sèche</i>	<p>L'ODD 5 "Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles" n'a pas été localisé, notamment sa cible n°7:</p> <ul style="list-style-type: none"> · Faible capacité des femmes et des jeunes à pratiquer des activités génératrices de revenus ; · Faibles capacités techniques des acteurs dans la transformation et la valorisation et l'écoulement des produits locaux ; · Difficulté d'accès aux financements pour la promotion des activités génératrices de revenus des femmes et des jeunes (transformations, agriculture) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les capacités des femmes et des jeunes à pratiquer les activités génératrices de revenus renforcées ; ✓ Les capacités techniques des acteurs dans la transformation, la valorisation et l'écoulement des produits locaux renforcés 	Former 300 femmes et jeunes sur la pratique des AGR dans le secteur agro-sylvo-pastorale et dans les petits métiers (embouche, élevage intensif, apiculture, d'aviculture et la pratique des cultures de contre saison, soudure, menuiserie, maçonnerie, mécanique, coupe-couture, etc.)
				Doter les femmes et les jeunes formés de kits d'installation pour mener leurs activités
				Former les femmes et les jeunes en gestion de micro entreprises rurales (financière et humaine)
				Former les femmes et les jeunes en gestion de crédits
				Construire et équiper un centre de formation et d'apprentissage métier à Safané
				Aménager des sites de maraichage et de la culture de contre saison dans les villages à forte potentiel
				Doter les bénéficiaires de kits de travail
				Appuyer l'organisation des bénéficiaires en GIE
				Former 300 acteurs sur les techniques de transformation des produits agricoles et forestiers non ligneux
				Former 30 groupements féminins sur la cueillette et la transformation des produits forestiers non ligneux
Former les bénéficiaires sur les circuits de commercialisation				
Appuyer à la recherche des débouchés pour les produits issus de la transformation				
Doter 30 groupements féminins en kits de transformation des produits agricoles et forestiers non ligneux				
Environnement	<i>Dégradation continue des ressources naturelles</i>	<ul style="list-style-type: none"> · Faible capacité des acteurs locaux à jouer leur rôle dans la planification et la 	Les capacités des CVD à remplir leur mission de	Élaborer les charges foncières pour les 9 villages d'intervention
				Doter les CVD d'équipements adaptés pour la surveillance du patrimoine naturel dans 40 villageois
				Former les CVD sur la protection et la gestion du patrimoine naturel

Secteur/Domaine	Problème	Causes	Effets	Activités à mener
		gestion durable des ressources naturelles · Faible capacité des acteurs à protéger et conserver les espaces forestiers	gestion durable des ressources naturelles renforcées	villageois /ressources naturelles Sensibiliser la population sur l'écocitoyenneté et protection de la biodiversité Former les CVD des 40villages sur l'élaboration et la mise en œuvre des PAI Valoriser les foyers améliorés Initié des plantations et entretien des arbres Délimiter et renforcer la forêt communale et les reliques forestières
Elevage	<i>La population n'arrive pas à assurer une bonne productivité animale et un bon écoulement des produits d'élevage</i>	· Baisse de la production animale · Faible capacité des éleveurs à valoriser les produits de l'élevage	La baisse de la production animale maîtrisée par la population La capacité des éleveurs améliorée	Réaliser les 5 points d'eau pastoraux Réaménager le barrage pastoral de Safané Définir des aires de pâturage et des couloirs d'accès Construire 7 nouveaux parcs de vaccination Construire 5 magasins de stockage vente SPAI Réaliser une étude afin de construire un barrage multifonction Former les éleveurs en techniques modernes d'élevage Former les éleveurs en technique de culture/conservation du fourrage Acquérir des produits vétérinaires de qualité pour les soins animaux Formation sur les circuits de commercialisation des produits de l'élevage Aménager et équiper en points d'eau les aires d'abatage
Commerce, transport et énergie, sport, tourisme, artisanat sécurité	<i>Les secteurs de soutien à la production contribuent faiblement à l'amélioration des conditions de vie de la population et au budget de la</i>	· Le caractère embryonnaire de ces secteurs fait qu'ils procurent peu de revenus à la population	La contribution des secteurs à l'amélioration des conditions de vie de la population améliorée	Finaliser l'aménagement du marché de Safané Aménager les marchés importants et construire des boutiques de rue Appuyer l'organisation les acteurs du secteur informel (l'artisanat, apiculture, commerce transport) et la faible qualité des produits proposés sur le marché Former et équiper les acteurs de l'artisanat et apiculture pour améliorer leurs produits Aménager les voies pour booster l'économie locale Valoriser les sites touristiques de la commune

Secteur/Domaine	Problème	Causes	Effets	Activités à mener
	<i>commune</i>			Construire une auberge communale Plaider pour une amélioration de la qualité du réseau téléphonique Poursuivre l'électrification des gros villages Relancer les activités sportives par l'organisation de la coupe du maire Améliorer l'équipement des services de sécurité et leur collaboration avec la population
Gouvernance locale	<i>Les institutions locales de gestion n'arrivent pas à mettre en place des stratégies pouvant améliorer durablement les conditions de vie de la population</i>	<ul style="list-style-type: none"> · Les services fournis par les structures communales et déconcentrées sont en dessous des attentes de la population 	Les actions des institutions locales de gestion participent à l'amélioration des conditions de vie de la population	Former les élus locaux sur leur rôle et responsabilité Assurer une formation continue du personnel de la commune Renforcer les capacités du personnel en technique de mobilisation des ressources locales Renforcer les concertations entre les acteurs et la participation citoyenne Mettre régulièrement à jour le fichier des contribuables Réaliser une Etude du potentiel fiscal

ANNEXES

ANNEXE 1 : Bilan physique des réalisations du PCD 2014-2019

Actions	Unité	Quantité	Quantité réalisée	Localisation
Programme 1 : Amélioration de la production agro-sylvo-pastorale				
Aménager un bas-fond de 5 ha pour la culture maraîchère à Kongoba	ha	5	2	Kongoba
Aménager un bas-fond de 5 ha pour la culture maraîchère à Datomo	ha	5	non réalisé	
Aménager un bas-fond de 5 ha pour la culture maraîchère à Yankasso	ha	5	non réalisé	
Réaliser des cordons pierreux : 3 ha/village/an	ha	600	18	Nounou, Yankasso, Bakongo, Tiékuy, et Sokoula, Bona, Kongosso
Réaliser des fosses fumières (5 fosses fumières/village/an)	nbre	1 000	25	Doumakélé, Tiékuy, et Safané
Réaliser une étude technique pour la réalisation de la retenue d'eau à Bona	nbre	1	non réalisé	
Réaliser une retenue d'eau à Bona	nbre	1	non réalisé	
Réaliser une étude technique pour la réhabilitation de la retenue d'eau de Safané	nbre	1	non réalisé	
Réhabiliter la retenue d'eau de Safané	nbre	1	non réalisé	
Organiser des séances pour l'identification de zones de pâtures et de pistes à bétails	séance	3	3	safané
Créer des pistes à bétail pour rejoindre les points d'eau et les parcs à vaccination	nbre	PM	non réalisé	
Réaliser 1 parc à vaccination à Datomo	nbre	1	oui	Datomo
Réaliser 1 parc de vaccination à Nounou	nbre	1	oui	Nounou
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination à Sodien	nbre	1	oui	
Réaliser 1 forage au niveau du parc à vaccination à Bossien	nbre	1	réalisé	Sodien
Faciliter la disponibilité des produits vétérinaires (bétail, volaille) auprès du poste vétérinaire	Produits vétérinaires	5	réalisé	safané
Réaliser 1 forage au niveau de l'aire d'abattage à Safané	nbre	1	réalisé	safané
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) à Nounou	Plants	5 000	réalisé	nonou
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) Kienséré	Plants	5 000	réalisé	kienséré
Reboiser 1 forêt villageoise (1 000 plants/an) à Bona	Plants	5 000	réalisé	Bona
Reboiser 1 forêt communale (5 000 plants/an) à Tiékuy	Plants	5 000	réalisé	tiékuy
Reboiser les bosquets existants dans la commune (200 plants/an/village)	Plants	40 000	réalisé	commune
Vulgariser et utiliser les espèces agro forestières (faidherbia)	séances	5	non réalisé	non réalisé
Créer une pépinière communale (grillage, arrosoir, pioches, pelles, brouettes, gants, bottes) à Safané	nbre	1	non achevé	

Actions	Unité	Quantité	Quantité réalisée	Localisation
Construction de magasin de stockage	nbre	2	1	safané
Réaliser 1 forage pour la pépinière communale à Safané	nbre	1	1	safané
Organiser des journées de collecte de sachets plastiques (chaque trimestre)	Journée	20	non réalisé	
Acquérir deux tricycles pour l'enlèvement des déchets à Safané	nbre	2	1	safané
Mettre en place 40 comités de lutte contre les feux de brousse	Comité	40	non réalisé	
BUDGET TOTAL AXE 1				
Axe 2 : Amélioration de l'accès des populations aux services sociaux				
Construire 2 logements infirmiers au CSPS de Datomo	nbre	2	1	datomo
Construire un logement au CSPS à Nounou	nbre	1	1	Nounou
Construire 1 logement au CSPS de Siralo	nbre	1	1	siraló
Réaliser des latrines pour les usagers + 1 dispositif de lave mains au CSPS	nbre	3	3	datomo
Réaliser des latrines du personnel + dispositif de lave mains au CSPS de Nounou	nbre	3	3	nounou
Réaliser un forage au CSPS de Datomo	nbre	1	1	
Réaliser un forage au CSPS de Pakolé	nbre	1	1	pakolé
Curer le puits perdu et aménager les abords du forage du CSPS de Nounou	nbre	1	1	nounou
Construire une salle d'isolement au CSPS de Nounou	nbre	1	1	nounou
Acquérir 15 matelas pour les CSPS de la commune	nbre	15	32	safané
Acquérir le matériel médicotechnique pour les CSPS de la commune	kits	5	8	safané
Renforcer le dispositif électrique au CSPS de Siralo	nbre	1	non réalisé	
Recruter un ambulancier au CM de Safané	nbre	1	non réalisé	
Achever la clôture du CM de Safané	Clôture	1	réalisé	
Construire un dépôt MEG à Bara	nbre	1	non réalisé	
Construire un dispensaire à Bara	nbre	1	non réalisé	
Construire 3 logements infirmiers à Bara	nbre	3	non réalisé	
Réaliser un forage à Bara	nbre	1	non réalisé	
Construire 4 latrines (2 usagers et 2 pour personnels de santé) + dispositif de lave mains à Bara	nbre	4	non réalisé	
Construire une salle d'isolement Bara	nbre	1	non réalisé	
Recruter du personnel d'appui au CM de Safané (manœuvre, gardien)	nbre	2	non réalisé	
Réhabiliter 3 salles de classe à Sodien	Salle	3	3	sodien

Actions	Unité	Quantité	Quantité réalisée	Localisation
Réhabiliter 3 salles de classes à Kongoba	Salle	3	3	kongoba
Réhabiliter 1 salle de classe à Datomo B	Salle	1	non réalisé	
Construire 3 salles de classes à Bona (en cours d'exécution)	Salle	3	3	Bona
réalisation les latrines scolaires+ réalisation dispositif de laves mains à Sodien	Latrine	1	1	sodien
Construire 3 salles de classes à Banou	Salle	3	3	banou
Construire 3 salles de classes à Datomo B	Salle	3	6	datomo B
Construire 2 salles de classe à Makongo	Salle	2	3	makongo
Construire 3 salles de classes à Missankongo	Salle	3	5	missankongo
Construire 2 salles de classes à Siralo	Salle	2	3	siralo
Construire 3 salles de classe à Sodien	Salle	3	4	sodien
Construire 4 salles de classe à Tiékuy	Salle	4	3	Tiékuy
Construire 3 salles de classes à Toumou	Salle	3	5	tounou
Construire 2 salles de classes à Yamou	Salle	2	non réalisé	
Construire 3 salles de classes à Zienkuy	Salle	3	non réalisé	
Construire 1 salle de classe à Sokoulani	Salle	1	1	Sokoulani
Construire 4 salles de classe au lycée de Safané	Salle	4	réalisé	safané
Construire un CEG à Kienséré	CEG	1	réalisé	Kienséré
Construire 3 salles de classes au CEG de Datomo	Salle	3	3	Datomo
Construire un bâtiment administratif au lycée de Safané (salle de réunion)	nbre	1	1	safané
Réaliser un forage scolaire à Pakolé	nbre	1	non réalisé	
Réaliser un forage scolaire à Siralo	Forage	1	1	siralo
Réaliser un forage scolaire Bilakongo	Forage	1	1	bilakongo
Réaliser un forage scolaire à Banou	Forage	1	1	banou
Réaliser un forage scolaire à Missakongo	Forage	1	1	missankongo
Réaliser un forage scolaire à Makongo	Forage	1	1	makongo
Réaliser un forage scolaire à Sokoulani	Forage	1	1	Sokoulani
Réaliser un forage scolaire à Sokoula	Forage	1	1	Sokoula
Réaliser un forage scolaire à Sodien	Forage	1	1	sodien
Réaliser un forage scolaire à Tiékuy	Forage	1	0	tiékuy
Réaliser un forage scolaire à Kokoun	Forage	1	1	kokoun

Actions	Unité	Quantité	Quantité réalisée	Localisation
Réaliser un forage scolaire à Datomo B	Forage	1	1	Datomo
Réaliser un forage scolaire à Tuena	Forage	1	1	tuena
Réaliser un forage scolaire au CEG de Nounou	Forage	1	non réalisé	
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Makongo	nbre	1	1	Makongo
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Lanfiera	nbre	1	non réalisé	
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Nounou	nbre	1	non réalisé	
Construire des latrines scolaires+ dispositif de lave mains à Bilakongo	nbre	1	non réalisé	
Acquérir des tables bancs, chaises et bureaux pour le lycée de Safané	kits	1	1	Safané
Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse)	kits	1	1	Lycée safané
Acquérir le matériel informatique (ordinateur, imprimante, photocopieuse)	nbre	1	0	l'inspection de Safané
Plaider pour la scission de la CEB en 2 CEB	Plaidoirie	1	non réalisé	
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 tables)	Tables	50	300	safané
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 chaises)	Chaises	50	50	safané
Acquérir le mobilier de bureau pour les écoles primaires (50 armoires)	Armoires	50	réalisé	safané
Construire une salle de réunion d'une capacité de 200 places à l'inspection de Safané	nbre	1	non réalisé	
Réhabiliter le bâtiment de l'Inspection de Safané	Bâtiment	1	réalisé	safané
Réaliser un forage communautaire à Zienkuy	Forage	1	1	zienkuy
Réaliser un forage communautaire à Sikorosso	Forage	1	1	sikorosso
Réaliser un forage communautaire à Nounou (Flaki)	Forage	1	1	Nounou
Réhabiliter le forage à Guizigoron	Forage	1	1	Guizigorom
Réparer un forage communautaire à Pakoro	Forage	1	1	Pakoro
Réparer un forage communautaire à Missakongo	Forage	1	1	Missakongo
Réparer un forage communautaire à Biforo	Forage	1	1	Biforo
Réparer un forage communautaire à Bominasso	Forage	1	1	bominasso
Réparer un forage communautaire à Makongo	Forage	1	1	makongo
Réaliser un AEPS à Datomo	AEPS	1		datomo
Etendre l'AEPS de Safané (financement acquis avec l'Etat) de Safané	nbre	1	1	Safané
Réaliser une étude pour la réalisation d'un AEPS dans la zone de Tounou	Etude	1	non réalisé	
Réaliser un AEPS dans la zone de Tounou pour desservir les villages environnants	AEPS	1	non réalisé	
Réaliser un forage communautaire à Banga	Forage	1	1	Banga

Actions	Unité	Quantité	Quantité réalisée	Localisation
Réaliser un forage communautaire à Banou	Forage	1	1	Banou
Réaliser un forage communautaire à Bara	Forage	1	1	Bara
Réaliser un forage communautaire à Bara Yankasso	Forage	1	1	Bars yankasso
Réaliser un forage communautaire à Biforo	Forage	1	1	Biforo
Réaliser un forage communautaire à Bomboila	Forage	1	1	Bomboila
Réaliser un forage communautaire à Bona	Forage	1	1	Bona
Réaliser un forage communautaire à Bossien	Forage	1	1	Bossien
Réaliser un forage communautaire à Doumakélé	Forage	1	1	DOUMakélé, Ti
Réaliser un forage communautaire à Kienséré	Forage	1	2	kienséré
Réaliser un forage communautaire à Kira	Forage	1	1	kira
Réaliser un forage communautaire à Kongoba	Forage	1	1	kongoba
Réaliser un forage communautaire à Kongosso	Forage	1	1	kongosso
Réaliser un forage communautaire à Lanfiera	Forage	1	1	lanfiera
Réaliser un forage communautaire à Makongo	Forage	1	1	makongo
Réaliser un forage communautaire à Nounou	Forage	1	1	nounou
Réaliser un forage communautaire à Safané	Forage	1	9	safané
Réaliser un forage communautaire à Sikorosso	Forage	1	1	sikorosso
Réaliser un forage communautaire à Sin	Forage	1	1	sin
Réaliser un forage communautaire à Yankasso	Forage	1	1	yankasso
Réaliser un forage communautaire à Ziasso	Forage	1	0	ziasso
Réaliser un forage communautaire à Zienkuy	Forage	1	2	Zienkuy
Construire 6 latrines + dispositif de laves mains au marché de Safané	Latrine	6	2	safané
Aménager 1 aire de stockage des déchets au marché de Safané	nbre	1	non réalisé	
Construire deux latrines + dispositif de laves mains (homme et femme) Lanfiera	Latrine	2	non réalisé	
Construire deux latrines + dispositif de laves mains (homme et femme) Datomo	Latrine	2	non réalisé	
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Safané	nbre	1	1	safané
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Nounou	nbre	1	non réalisé	
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Bomboila	nbre	1	non réalisé	
Aménager 1 terrain de football (Tracé, Poteaux, filets) à Datomo	nbre	1	non réalisé	
Construire 1 maison de jeunes à Datomo	nbre	1	non réalisé	

Actions	Unité	Quantité	Quantité réalisée	Localisation
Construire 1 maison de jeunes à Nounou	nbre	1	non réalisé	
Construire 1 auberge communale à Safané	nbre	1	non réalisé	
Construire la clôture de la maison des femmes à Safané	Clôture	1	non réalisé	
BUDGET TOTAL AXE 2				
Axe 3 : Accroissement des ressources financières de la commune				
Aménager 4 hangars au marché de Lanfiera (100 places de 4 m ² chacune)	Hangar	4	non réalisé	
Construire 200 hangars de 4 tôles au marché de Safané	Hangar	200	16	safané
Construire 50 boutiques au marché de Safané	Boutique	50	90	safané
Faciliter l'accès des commerçants et des femmes aux microcrédits	Facilitation	5	réalisée	
Recruter 2 agents collecteurs à Safané	nbre	2	non réalisé	
Recruter 1 agent collecteur à Datomo	nbre	1	non réalisé	
Aménager 1 parking au marché de Safané	nbre	1	non réalisé	
Organiser de journées d'échanges et de mobilisation des ressources financières avec les partenaires	nbre	5	oui	
Organiser des rencontres annuels de suivi évaluation de mise en œuvre du PCD	séances	4	oui	
TOTAL BUDGET AXE 3				
Budget axe 4 : Renforcement de la gouvernance locale, administrative et des capacités locales				
Former les producteurs sur les nouvelles techniques culturales (80 pers/an)	Formation	Forfait	non réalisé	
Former les éleveurs en technique de fauche et conservation du fourrage (80 pers/an)	Formation	Forfait	non réalisé	
Former les éleveurs en technique de culture fourragère (80 pers/an)	Formation	Forfait	500	
Former les éleveurs sur les techniques modernes d'élevage (Embouche bovine, ovine) : (80 pers/an) dont 40 femmes/an	Formation	400	60	
Organiser des tournées de sensibilisation pour éviter les conflits entre éleveurs et agriculteurs (1 tournée de sensibilisation par an/village)	séances	Forfait	non réalisé	
Mener des actions de sensibilisation pour prévenir la destruction des récoltes par le bétail (1 tournée de sensibilisation par an/village)	séances	Forfait	non réalisé	
Sensibiliser les éleveurs sur les méfaits des produits vétérinaires prohibés	séances	5	non réalisé	
Former les producteurs en Régénération Naturelle Assistée (60 pers/an/village)	séances	Forfait	non réalisé	
Sensibiliser la population sur les méfaits de la coupe abusive du bois	séances	5	non réalisé	
Sensibiliser les populations sur les méfaits des feux de brousse	séances	5	non réalisé	

Actions	Unité	Quantité	Quantité réalisée	Localisation
Plaider auprès des services techniques non transférés afin de mettre à la disposition de la mairie une copie de leur rapport annuel	Plaidoirie	1	non réalisé	
Construire 1 bâtiment administratif à la mairie pour les services état civil, foncier et domanial, de la régie, des matières transférées, salle d'archivage,	nbre	1	oui	mairie
Acquérir 1 photocopieuse multifonctionnelle (impression et photocopie)	nbre	1	2	mairie
Recruter 2 agents pour le service foncier et domanial	nbre	2	2	mairie
Recruter 1 agent pour le service de l'Etat civil	nbre	1	1	mairie
Recruter 1 agent d'appui (manœuvre)	nbre	1	non réalisé	
Renforcer les capacités du personnel de la mairie en informatique	séances	1	1	
Renforcer les capacités du personnel de l'Etat civil en gestion de l'état civil	séances	1	oui	mairie
Renforcer les capacités du personnel de la mairie sur les matières transférées	séances	1	oui	mairie
Organiser des sessions d'Information/Communication et sensibilisation sur le civisme fiscale (populations, acteurs des secteurs socioprofessionnels)	séances	5	oui	safané
Acquérir le matériel informatique (ordinateur et imprimante) pour la police	nbre	1	oui	police
Créer des séances de concertation avec les transporteurs pour l'ouverture de la gare	Séance	5	oui	safané
Acquérir le matériel informatique (ordinateur et imprimante) pour la Gendarmerie	nbre	1	1	gendarmerie
Doter la police et la gendarmerie de frais de carburant pour les déplacements	nbre	5	6	gendarmerie
Doter la police et la gendarmerie de motos	nbre	2	2	police et gend
Mettre en place 40 commissions de conciliation foncière villageoise	nbre	40	40	commune
Informé et sensibiliser les populations pour l'établissement des titres fonciers	séances	5	5	commune
Informé/sensibiliser les commerçants sur le paiement des taxes.	séances	5	5	
Sensibiliser les commerçants pour l'utilisation de l'aire de stockage des déchets	séances	5	non réalisé	Marché safané
Construire un bâtiment pour SFR.	Bâtiment	1	réalisé	mairie

ANNEXE 2 : Synthèse des problèmes identifiés par village

Villages	Problèmes identifiés (Ordre de priorité)				
	1	2	3	4	5
Nounou	Insuffisance et Mauvais état des infrastructures éducatives	Absence d'activités de contre saison	Mauvais état des voies surtout en saison pluvieuse	Absence d'électricité pour les activités	Difficulté d'accès à l'eau potable et à l'assainissement
Makongo	Difficultés d'accès aux services de santé (8 d'un CSPS)	Mauvais état des routes	Insuffisance des points d'eau potable et absence de retenue d'eau	Insuffisance et Mauvais état des infrastructures scolaires	Absence de moulin dans le village
Tiéku	Difficulté d'accès aux services de santé (7km d'un CSPS)	Mauvais état et insuffisance des infrastructures scolaires	Insuffisance des points d'eau potable	Absence de retenue et de fourrage pour les animaux	Insuffisance des intrants agricoles (semence, engrais)
Lanfiéra	Difficulté d'approvisionnement en d'eau potable /latrines	Mortalité des animaux (maladies, fourrages)	Absence de magasin de stockage des intrants	Absence d'activité de contre saison (eau pour maraichage)	Absence de Centre de formation en métier pour les jeunes et femmes
Sokoula	Absence de retenu d'eau pour la culture de contre saison	mauvais état de salle de classe et insuffisance de salle	Insuffisance de points d'eau potable	Mortalité récurrente des animaux	Mauvais état des voies
sirakorosso	Difficulté d'accès aux infrastructures scolaires (Absence d'école au village)	Insuffisance de points d'eau potable	Mauvais Réseau téléphonique	Difficulté d'abreuvement et de soins des animaux	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires
Bilakango	Absence d'activité de contre saison (barrage)	Difficultés d'accès aux services de santé (8km du CSPS)	Enclavement du village (surtout en saison pluvieuse)	Insuffisance et mauvais état des Salles de classes	Difficulté d'acquisition de matériels agricoles et d'artisanat
Kongosso	Insuffisance de points d'eau potable et de latrines	Absence d'école dans le village	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires (absence de CSPS)	Absence de retenue d'eau (animaux activités de contre saison)	Absence de formation métier (tissage et matériel)
Kongodiana	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaire (10km CSPS)	mauvais état des routes	Difficultés d'accès à eau potable (l'école, village)	insuffisant des salles classe	Manque d'électricité
Kokoun	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaires (le	Insuffisance de point d'accès au point d'eau	mauvais état des routes	Manque de retenue d'eau	Absence d'une zone de pâturage et de parc de

Villages	Problèmes identifiés (Ordre de priorité)				
	1	2	3	4	5
	plus proche est 25 km)	potable			vaccination
Banou	Manque d'infrastructure post-primaire (absence de CEG)	Difficultés d'accès aux services de santé	Manque de retenu d'eau	Manque d'emploi et chômage des jeunes	Mauvais état de la voie
Tuena	Difficultés d'accès à la santé (absence de CSPS)	Insuffisance d'eau potable, absence de retenu d'eau	Absence d'électricité	Difficulté d'accès aux infrastructures scolaires (salle de classes absence de post-primaire)	Mauvais état des voies
Yankasso	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaires (5km)	Nombre de salle de classes insuffisantes au primaire et manque d'équipement et personnel au CEG	Absence de retenu d'eau pour abreuver les animaux et la culture de contre saison	Manque de matériel agricole et de pesticide de qualité	Difficulté d'accès à l'électricité
Sikorosso	Difficultés d'accès à l'eau potable (absence de forage)	Mortalité des animaux et absence de suivi vétérinaire	mauvais état des voies	-	-
Bominasso	Insuffisance de point d'eau potable et de latrine familiales	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaire (absence de CSPS)	Absence d'école primaire,	Manque de retenu d'eau	Absence d'électricité
Ziasso	Absence d'activité de contre saison	insuffisance de salle de classe à école	Difficulté d'accès aux services de santé	mauvais état des voies	Absence de centre d'alphabétisation locale
Sin	insuffisance Salle de classes à l'école et absence de CEG	Mauvais état du réseau téléphonique mobile	Mortalité récurrente des animaux (maladie, fourrage, eau)	Impraticabilité des voies	Difficulté d'acquisition des intrants agricoles (matériel, semence et pesticide de qualité)
Banga	Insuffisance de salle de classe et logement de maître	Problème d'accès à l'eau potable et absence de retenu d'eau	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires (absence de CSPS)	mauvais état des routes	Absence d'activités de contre saison (barrage)
Guizigoron	Absence d'école au village	Insuffisance de points d'eau potable	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires	Absence de retenue d'eau,	Enclavement du village
Sodien	Mauvais état des routes	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaires (absence de CSPS)	insuffisance de forage	Insuffisance de fourrage pour les animaux	Absence d'infrastructure poste-primaire(CEG)
Safané	Mauvais état des voies	Mauvais état du CM	Mauvais état du marché	Insuffisance de point d'eau	Insuffisance d'infrastructures

Villages	Problèmes identifiés (Ordre de priorité)				
	1	2	3	4	5
	(route principale et pistes rurales)	Absence d'antenne chirurgicale		potable (absence d'adduction d'eau potable pour la ville)	éducatives (salles de classes, écoles)
Bara	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaire (absence de CSPS)	absence d'infrastructures au post-primaire	Difficultés d'accès aux micro-crédits pour l'élevage	insuffisance de latrines familiales	Manque d'électricité
Siralo	Insuffisance de points d'eau potable	Difficultés d'accès aux crédits pour faire le commerce	Mauvais état de la voie	Absence d'infrastructure poste-primaire (CEG)	Manque de latrines familiales
Bomboila	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires (absence de CSPS)	Insuffisance des forages	Insuffisance de salles de classe	Difficultés d'accès aux microcrédits	mauvais état des routes
Kira	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires (Absence de CSPS)	insuffisance de salles de classes au primaire et absence de CEG	Insuffisance de points d'eau potable	Mauvais état du marché	Mortalité des animaux et manque d'aliment et de retenue d'eau
Yamou	Manque de 3 salles de classe à l'école primaire et de logement d'enseignant	Insuffisance de points d'eau potable	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires	Mauvais état de la route	Manque de latrines familiales
Missakongo	Insuffisance de points d'eau potable	Mauvais état et insuffisance des salles de classes	Mauvais état de la voie	Manque de latrine familiale	Manque de retenu d'eau et d'aliment pour animaux
Kongoba	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaire (le plus proche est à 10km)	insuffisance de salles de classes	Difficulté d'accès à l'eau potable/ assainissement	Manque de retenu d'eau	mauvais état des routes
Tounou	Difficultés d'accès aux infrastructures de la santé (csp le plus proche est à 10 km)	Absence de AEPS. L'eau de forage en mauvaise qualité	Manque de salle de classe au primaire et secondaire	Mauvais état du barrage	Absence de forages scolaires
Kienséré	Mauvais état des salles de classe ; insuffisance de salle de classe au CEG	Mauvais état du dispensaire	mauvais état des routes	Insuffisance de points d'eau potable dans le village	Mauvais état du marché
Datomo	Mauvais état et insuffisance des salles de classes (l'école	Difficulté d'accès à l'eau potable (AEPS non	Dysfonctionnement du CSPS (logement, manque	mauvais état des routes	Insécurité alimentaire (faiblesse de la production et

Villages	Problèmes identifiés (Ordre de priorité)				
	1	2	3	4	5
	A et au CEG)	fonctionnel et plus de forage)	de médicament au dépôt (manque de clôture)		problème de vente des cultures des rentes)
Doumakélé	Insuffisante de forages	Absence d'activité de contre saison (aménagement des bas-fonds	Absence d'une unité multifonctionnelle pour la transformation de noix de karité et les céréales	Manque de deux logements d'enseignants	Mauvais état de la voie
Biforo	Difficultés d'accès aux infrastructures sanitaire (le plus proche est à 15km)	mauvais état des voies	Absence de retenue d'eau (barrage)	Mortalité des animaux	Absence d'infrastructure post-primaire
Bossien	Insuffisance de salles de classes dans l'école primaire	Insuffisance de points d'eau potable	Manque d'emploi et chômage des jeunes	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires (csp très éloigné)	Mauvais état de la route
Sokoulani	Mauvais état de la route Sokoulani-Datomo	Mortalité des animaux (absence de parc de vaccination)	Mauvais état du périmètre maraicher de 0,5ha	Manque de matériel agricole et de bonnes semences	Manque de 60 latrine
Pakoro	mauvais état de la route surtout en hivernage	Insuffisance de points d'eau potable et de latrines	Difficultés d'accès aux infrastructures éducatives	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires	Manque d'intrants (matériels, pesticides, semences)
Pakolé	mauvais état de la route menant au chef-lieu de la commune	Insuffisance de points d'eau potable ; manque de retenu d'eau	Faible production agricole (Manque de matériel agricole, des pesticides et de semences de qualités, crédits liés au coton)	Insuffisance de classes de salles insuffisant ; Absence d'infrastructure poste-primaire	Absence d'électricité
Bara-yankasso	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires	Absence d'infrastructure poste-primaire (CEG le plus proche est à 15km)	Absence de centre de formation en métier	Insuffisance de points d'eau potable	Manque de matériel agricole, semences améliorées, et de pesticide de qualité
Zienkuy	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires	mauvais état de la route	Insuffisance d'infrastructures éducatives (de classe de salle au primaire et absence de CEG)	Absence de retenu d'eau	Manque d'intrants (matériel semence, de pesticide de qualité)
Bona	Difficulté d'accès aux infrastructures sanitaires	Mauvais état des bâtiments de l'école primaire et absence de post-primaire	Dégradation de l'environnement	Mortalité des animaux, (fourrage et retenu d'eau)	Absence d'activité de contre saison

ANNEXE 3 : BIBLIOGRAPHIE

1. Commune de Safané, décembre 2014, Plan Communal de Développement de Safané, Projet PRLA 94 P. ;
2. MEF/DGAT/AD, mars 2013, Guide Méthodologique de planification locale. Comment élaborer et mettre en œuvre un Plan Communal de Développement ? 98P.
3. Commune de Safané, juillet 2016, Budget supplémentaire 2016, 26 P. ;
4. Commune de Safané, juillet 2017, Budget supplémentaire 2017, 26 P. ;
5. Commune de Safané, août 2018, Budget supplémentaire 2018, 26 P. ;
6. Commune de Safané, novembre 2018, Budget primitif 2019, 26 P. ;
7. PCD de Safané 2009-2013, Novembre 2008
8. RGPH 2006, INSD, Décembre 2006
9. Commune de Safané, juillet 2018, PDI, projet PACT 85P.
10. PAPCIDDEL, l'étude sur l'amélioration des recettes des 20 communes zones intervention du projet, décembre 2019
11. Conseil régional de la Boucle du Mouhoun, PRD 2015-2019, COGEL ,161P
12. DGDGT, Etude de référence de la région de la Boucle du Mouhoun, août 2019.